

11362

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE BIBLIOTHEQUES**

**DIPLOME DE
CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE**

MEMOIRE D'ETUDE

**BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE :
POUR UN DEVELOPPEMENT DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES**

Cécile DEMEUE

sous la direction de M. Jean-Marc PROUST, ENSSIB

1993



**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DE BIBLIOTHEQUES**

**DIPLOME DE
CONSERVATEUR
DE BIBLIOTHEQUE**

MEMOIRE D'ETUDE

**BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE :
POUR UN DEVELOPPEMENT DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES**

Cécile DEMEUDE

sous la direction de M. Jean-Marc PROUST, ENSSIB

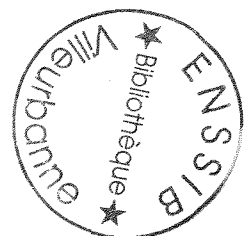
Stage du 5 juillet au 8 octobre 1993

Bibliothèque Sainte-Geneviève - Paris

Responsable : Mme Marie-Françoise VALLIN

1993
DCB
50

1993



Je remercie madame Boisard, directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, pour son accueil et la confiance qu'elle a bien voulu me témoigner au cours de cette étude,
madame Vallin, pour ses conseils au cours de mon stage,
les conservateurs qui m'ont donné des informations sur leurs services,
les bibliothécaires et bibliothécaires-adjoints qui ont accepté de me faire partager leur connaissance de la bibliothèque,
les magasiniers qui m'ont aidée dans la distribution du questionnaire d'enquête.

Bibliothèque Sainte-Geneviève : pour un développement du fonds scientifique en libre-accès

Cécile Demeude

Résumé :

Depuis 1989, la bibliothèque Sainte-Geneviève, bibliothèque encyclopédique, à la fois interuniversitaire et publique, met en libre-accès une partie de son fonds. L'étude a porté sur le fonds scientifique en libre-accès, pour tenter de savoir quelle utilisation en est faite par le public. La méthodologie retenue : évaluation quantitative et qualitative du fonds et enquête auprès des lecteurs d'ouvrages scientifiques, visait à déterminer l'adéquation entre le choix des ouvrages et les attentes des lecteurs, et à énoncer quelques propositions pour le développement du fonds à partir de l'analyse des résultats.

Descripteurs :

Accès document / Accès libre rayon / Acquisition / Besoin utilisateur / Bibliothèque universitaire / Bibliothèque publique / Comportement utilisateur / Développement collection / Enquête / Evaluation / Gestion fonds.

Abstract :

Since 1989, the Sainte-Geneviève library, an encyclopedic, university and public library, supplies a part of its stock on open access. This research examines the scientific open access, trying to know what using the public give it. The results obtained from a statistical evaluation of the stock and a survey of scientific users, will permit to establish the adequacy between the stock and the users needs, and, finally, to propose some remarks about document access and collection development.

Keywords :

Document acces / Open acces / Acquisition / User need / University library / Public library / User behavior / Collection development / Inquiry / Evaluation / Stock management.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

Objet de l'étude.

1.1 La bibliothèque Sainte-Geneviève

- Evolution historique
- Le bâtiment moderne
- Fréquentation
- Evolution statutaire

1.2. Missions de la Bibliothèque Sainte-Geneviève

1.3. Structure et fonctionnement

- 1.3.1 La Réserve
- 1.3.2 La Bibliothèque Nordique
- 1.3.3 Le Fonds Général : structure et fonctionnement
 - Le Département des Entrées
 - Le Département de la Communication
 - Les conditions d'accès
 - La place du libre-accès

2. LE LIBRE-ACCÈS

2.1 Le libre-accès en bibliothèques

- Mise en espace
- Libre-accès et classification
- Libre-accès et lecteurs

2.2 Constat et mise en place à la bibliothèque Sainte-Geneviève

- 2.2.1 Contraintes et objectifs
 - Localisation
- 2.2.2 Information / formation
 - Signalisation fixe
 - Information remise au lecteur
 - Formation du public et médiation du bibliothécaire
 - De quels outils le lecteur dispose-t-il pour élaborer une recherche d'ouvrages?

3. EVALUATION

- 3.1 Pratique générale de l'évaluation
 - Quelles techniques d'évaluation?
- 3.2 Evaluation du fonds scientifique en libre-accès
 - 3.2.1 Méthode retenue pour la collecte des données
 - 3.2.2 Résultats
- 3.3. Enquête sur les attentes des lecteurs
 - 3.3.1 Objectifs de l'enquête
 - 3.3.2 Méthodologie de l'enquête
 - 3.3.3 Résultats de l'enquête
 - Le public de la bibliothèque Sainte -Geneviève
 - Le public enquêté
 - Le libre-accès et les attentes du public

4. POUR UN DEVELOPPEMENT DU LIBRE-ACCÈS

- 4.1 Résultats comparés de l'enquête et de l'évaluation du fonds
 - Forces et faiblesses du fonds scientifique
- 4.2 La relation d'information
 - 4.2.1 Trouver une cohérence aux documents remis aux lecteurs
 - 4.2.2 Hiérarchiser la signalisation
 - 4.2.3 Le rôle du médiateur
 - 4.2.4 Les instruments de recherche : former et informer
 - Connaître les instruments de recherche
 - Former le lecteur à l'utilisation des instruments de recherche
- 4.3 Propositions d'amélioration du fonds scientifique en libre-accès
 - 4.3.1 Le développement des collections
 - La politique d'acquisition de la bibliothèque Sainte-Geneviève : la place accordée au libre-accès
 - L'objectif des acquisitions complémentaires
 - Mise à jour du fonds
 - 4.3.2 Les collections scientifiques dans les bibliothèques
 - L'édition scientifique
 - 4.3.3 Propositions pour compléter la collection scientifique en libre-accès
 - La demande de la bibliothèque Sainte-Geneviève
 - La vulgarisation scientifique
 - Mise en oeuvre de la sélection

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Annexe 1 : Evaluation du fonds

Annexe 2 : Questionnaire de l'enquête

Annexe 3 : Tableaux des résultats de l'enquête

Annexe 4 : Documents remis aux lecteurs

1 INTRODUCTION

OBJET DE L'ETUDE

La bibliothèque Sainte-Geneviève dont la mission est à la fois publique et universitaire, gère et communique un fonds encyclopédique dans des locaux du XIX^{ème} siècle, dont les contraintes architecturales n'ont pas permis pendant très longtemps d'autre mode de communication des ouvrages qu'indirect.

Projet longuement mûri, la décision de mise en place d'un accès libre aux documents se fera en 1989, après avoir éliminé les obstacles matériels liés au manque d'espace, en ayant tiré profit des *Recommandations concernant le traitement des documents acquis et leur mise à la disposition des lecteurs* émises par la D.B.M.I.S.T.¹ en 1988.

Les ouvrages proposés au public en libre-accès ne représentent actuellement qu'une très faible partie (1 %) du fonds de la bibliothèque. Cependant, l'introduction de ce mode de communication des ouvrages, aussi récent qu'il soit, aurait déjà influé sur le comportement du public et conduit à une dichotomie entre l'importance du fonds d'ouvrages existant à la bibliothèque Sainte-Geneviève et l'utilisation par son public actuel. Observée au moyen de la baisse des statistiques de communication d'ouvrages en magasin, cette situation nouvelle amène à s'interroger sur le comportement de l'utilisateur devant les possibilités de consultation d'ouvrages qui lui sont offertes, et à essayer de savoir quels sont ses besoins, ses attentes et ses pratiques du fonds en accès direct.

Pour tenter de répondre au problème qui nous a été posé par le directeur de l'établissement, nous concentrerons notre étude sur l'observation du fonds scientifique classé sous les indices Dewey 500 et 600 (sauf 640 économie domestique et 650 gestion), et de son usage replacé dans le cadre général de la communication de la bibliothèque.

La méthodologie adoptée sera double : une évaluation statistique du fonds proposé et une enquête auprès des lecteurs pour prendre connaissance de leurs attentes. La comparaison des résultats permettra de déterminer le degré d'adéquation de la collection et des besoins des usagers.

Des propositions pour accroître la collection en libre-accès et en améliorer l'accès pourront ressortir de cette analyse, l'objectif final visant à atteindre

¹Direction des Bibliothèques, des Musées et de l'Information Scientifique et Technique au Ministère de l'Education Nationale.

un meilleur taux de satisfaction des lecteurs en répondant au plus près à leurs attentes, et en leur donnant les moyens de leurs recherches.

N.B. : Cette observation ne s'intéresse qu'au fonds d'ouvrages scientifiques en libre-accès. Les périodiques ne sont pas directement mis à disposition des lecteurs et ne leur sont communiqués que par bulletins de demande. Ils ne sont pas intégrés à cette étude.

Compte tenu de la période pendant laquelle s'est déroulée l'enquête, choisie en fonction des dates du stage, il serait hasardeux d'étendre les conclusions à l'ensemble de la fréquentation annuelle. Cette étude demanderait à être complétée, confirmée ou infirmée à une période différente.

L'étude se veut une photographie de la bibliothèque et de son public à un moment donné. Nous prendrons la liberté d'utiliser le terme de "public" pour qualifier les usagers du fonds scientifique en libre-accès enquêtés, sans pour autant qu'il fasse référence au public global fréquentant la bibliothèque tout au long de l'année.

1.1 LA BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE

Evolution historique

La bibliothèque Sainte-Geneviève a une histoire très ancienne : bibliothèque de l'abbaye Sainte-Geneviève, elle connaît une grande prospérité au Moyen-Age, puis une décadence temporaire aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Restaurée sous Louis XIII, elle prend un nouvel essor avec le don d'ouvrages du Cardinal François de la Rochefoucauld. Par la suite, d'autres legs enrichiront son fonds.

1624 marque la date de la réorganisation de l'abbaye Sainte-Geneviève et le début, grâce à l'ouverture des Génovéfains (chanoines réguliers de l'abbaye) aux idées nouvelles, d'un enrichissement ininterrompu du fonds de sa bibliothèque qui bénéficiera d'un bâtiment conçu pour elle en 1675 : parmi les Génovéfains, des savants s'intéressaient, en dehors de la théologie, à des sciences variées, et se tenaient au courant de ce qui se rapportait à leurs études. Ces choix sont à l'origine du fonds encyclopédique.

Sous la Révolution française, elle sera nationalisée, sans être dispersée, comme les autres collections conventuelles confisquées, et bénéficiera même de "dépôts littéraires", ce qui lui vaut actuellement d'avoir un fonds particulièrement riche et authentique. Elle portera alors le nom de Bibliothèque du Panthéon et ne reprendra le nom de Sainte-Geneviève que sous la Restauration.

Le bâtiment moderne

La bibliothèque, après une cohabitation difficile avec l'Ecole du Panthéon (aujourd'hui lycée Henri IV), profitera de la construction d'un bâtiment pour son usage propre. Il sera édifié, entre 1844 et 1850, sur un projet de l'architecte Henri Labrouste.

Elle est considérée comme la première bibliothèque moderne à Paris, fonctionnelle, construite avec un parti pris rationaliste associant des matériaux nouveaux dans la construction : fer, fonte et pierre. Grande bibliothèque de l'ère industrielle, cet édifice permet à la fois de conserver les livres et d'accueillir les lecteurs, et c'est cet objectif qui a guidé le projet de Labrouste.

Le bâtiment de forme rectangulaire, sur deux niveaux, abrite des magasins en rez-de-chaussée et une salle de lecture de 1780 m² à l'étage, elle-même entourée de rayonnages dont le second niveau est desservi par une galerie et largement éclairée par la lumière naturelle. A l'origine, elle offrait à ses lecteurs 400 places assises. Après des modifications, elle en met actuellement 715 à disposition du public.

Pendant un siècle, le bâtiment a pu contenir le fonds de la bibliothèque. Deux extensions comprenant à chaque fois des niveaux de magasins, et permettant ainsi un accroissement du stockage ont été ajoutées à ce bâtiment : en 1954, la salle de bibliographie permettra aux lecteurs d'avoir accès aux ouvrages de référence, - bibliographies, catalogues des grandes bibliothèques, encyclopédies, et, en 1961, la salle des catalogues rendra plus aisées les recherches des lecteurs, et la bibliothèque nordique disposera d'un espace propre à ses services.

Une salle des périodiques, attendue depuis de nombreuses années, fait toujours défaut.

La bibliothèque est constituée actuellement de trois bâtiments reliés entre eux, d'une superficie de plus de 15.000 m².

Un arrêté du 3 septembre 1992 a classé la bibliothèque Sainte-Genève avec ses aménagements et décors d'origine sur la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques².

Fréquentation.

Plus ancienne bibliothèque publique de Paris, la bibliothèque Sainte-Genève est ouverte aux savants dès 1756, 3 heures par jour certaines

²Journal officiel de la République française, 13 mars 1993, p. 3919

jours. L'*Almanach Parisien* de 1788 précise : "Elle n'est point publique de droit, mais ces religieux se font un honneur et un devoir d'en partager les richesses avec les savants... les lundi, mercredi et vendredi non fêtés depuis 2 h jusqu'à 5 h de l'après-midi". Au cours du XVIII^{ème} siècle, les horaires s'élargiront.

En 1837, seront inaugurées les séances du soir, très appréciées des lecteurs, et les femmes seront admises en 1898.

En 1992, 50 600 lecteurs inscrits sont venus 383 556 fois dont 71% entre 0 et 5 fois, 11% de 6 à 10 fois, 13% de 11 à 60 fois et 1,5% de 61 à 250 fois.

Evolution statutaire

Un décret royal de 1828, en lui confirmant son rôle de bibliothèque publique, lui accordera le bénéfice d'un exemplaire du dépôt légal.

Située au coeur du Quartier Latin, sa proximité des grandes écoles, de lycées, de la Sorbonne contribuera à renforcer son rôle de bibliothèque des étudiants.

La création des bibliothèques universitaires en 1878 ne correspond pas à une date importante de son évolution, même administrative. Mais, fréquentée par un public étudiant de plus en plus nombreux, elle quitte la "Réunion des Bibliothèques Nationales de Paris" (qui regroupait la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque de l'Arsenal) en 1928, pour être rattachée à l'Université de Paris en 1930. A sa mission encyclopédique de grande bibliothèque publique, lui sera ajoutée la mission universitaire. Ce particularisme influe encore sur son fonctionnement actuel.

Actuellement, la bibliothèque Sainte-Geneviève, bibliothèque inter-universitaire, est administrativement rattachée à l'université de Paris III.

Les moyens financiers

En qualité de bibliothèque interuniversitaire, la bibliothèque Sainte-Geneviève reçoit une partie des droits de bibliothèques de plusieurs universités. Ces droits représentent 16,4 % de son budget. Les subventions ministérielles en représentent 50 %, en dehors des crédits de maintenance. Les dépenses consacrées au fonds documentaire sont les plus importantes.

Les moyens en personnel

En 1992, 93 postes sur 99 ont été occupés (18 conservateurs, 2 bibliothécaires, 13 bibliothécaires-adjoints, 46 magasiniers, 1 ouvrier, 1 restaurateur et 12 administratifs), répartis entre les différents départements. Le département de la Communication emploie la majorité des magasiniers qui sont chargés du service auprès du public ; le département des Entrées

est animé par des conservateurs et bibliothécaires chargés des acquisitions et du traitement des ouvrages et périodiques.

1.2 MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE.

Historiquement, le fonds de la bibliothèque Sainte-Geneviève est encyclopédique. Elle est attributaire du dépôt légal imprimeur depuis 1828. Statutairement, elle a une double vocation publique et universitaire.

Elle a une mission de **bibliothèque publique** : son fonds encyclopédique à dominante francophone - du fait qu'elle reçoit des ouvrages du dépôt légal - est consultable par tous les publics ;

une mission de **bibliothèque universitaire** : rattachée à l'Université de Paris en 1930, elle accueille les étudiants et chercheurs et, pour ce faire, doit maintenir un bon niveau à ses acquisitions dans tous les domaines ;

une mission de **bibliothèque patrimoniale** : son fonds ancien provenant de l'abbaye Sainte-Geneviève doit être préservé, conservé, enrichi et en même temps consultable par tous.

Elle travaille en coopération avec d'autres bibliothèques dans le but d'élaborer des services communs:

- Catalogage sur la base BN-Opale : en permettant l'accès à son catalogue informatisé aux lecteurs de la Bibliothèque Nationale, elle favorise la circulation des lecteurs d'une bibliothèque à l'autre.

- Participation à des catalogues collectifs :

. CCN

. Pancatalogue

. CD-Rom Quartier Latin : catalogue commun avec la bibliothèque inter universitaire Cujas de droit et sciences économiques et la bibliothèque de la Sorbonne.

1.3 STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Les collections de la bibliothèque Sainte-Geneviève, tant anciennes que modernes, sont encyclopédiques : près de 3 millions de documents sont répartis actuellement dans trois départements : la Réserve, le Fonds général et la Bibliothèque Nordique.

A partir de 1880, le fonds est partagé entre le département de la Réserve

et celui du Fonds Général ou nouveau fonds qui recevra dès lors les ouvrages modernes.

1.3.1 La Réserve

Le département de la Réserve conserve et communique ses collections composées de 4.000 manuscrits du VIII^{ème} au XX^{ème} siècle, de 1450 incunables, de 125.000 volumes des XVI^{ème}, XVII^{ème}, et XVIII^{ème} siècles qui composent un fonds encyclopédique riche en sciences religieuses, histoire, géographie, sciences et médecine, et périodiques anciens, de 75.000 ouvrages récents d'histoire de l'art, de 50.000 estampes. On y trouve également des oeuvres d'art (bustes, tableaux, instruments scientifiques provenant de l'abbaye Sainte-Genève).

Elle propose un vidéodisque pour les miniatures des manuscrits enluminés.

La Réserve héberge également le fonds Doucet. Ce fonds, autonome et indépendant du fonds de la bibliothèque Sainte-Genève, est consacré à la littérature française moderne, composé de correspondances et de manuscrits d'écrivains depuis le Symbolisme jusqu'à nos jours.

1.3.2 La Bibliothèque Nordique

En 1868, 1.500 ouvrages danois et norvégiens sur l'histoire, la géographie, le droit et la littérature scandinave, seront donnés à la bibliothèque Sainte-Genève par les héritiers d'Alexandre Dezos de La Roquette, Consul de France au Danemark et en Norvège de 1831 à 1840.

Complétés en 1873 par les 500 ouvrages scandinaves de l'ancien fonds de la bibliothèque Sainte-Genève, ils seront réunis sous le nom de "bibliothèque scandinave".

Installée depuis 1961 dans de nouveaux locaux propres à son usage, avec une entrée rue Valette, la bibliothèque Nordique possède près de 160.000 ouvrages et plus de 1.000 périodiques.

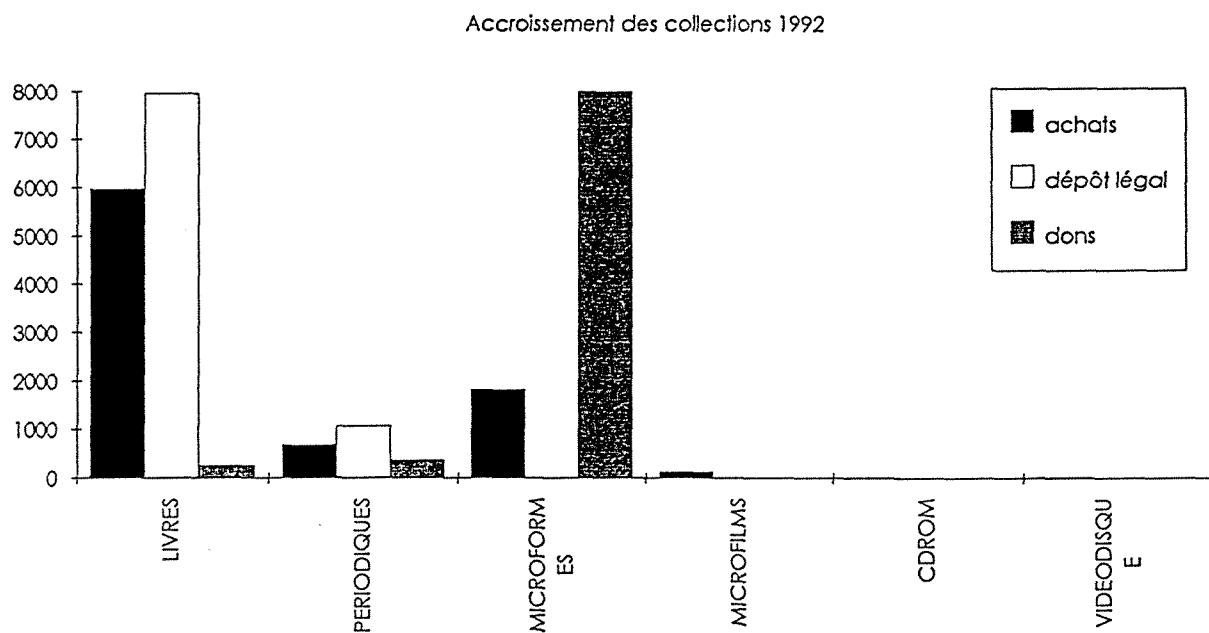
Elle fonctionne, indépendamment des départements du Fonds général et de la Réserve, comme une bibliothèque de lecture publique, et prête à domicile.

Son accroissement régulier en fait une collection des plus riches dans le domaine scandinave, en dehors des pays nordiques, et elle contribue au rayonnement de la culture nordique en France.

1.3.3 Le Fonds Général

Il conserve et communique les ouvrages et périodiques publiés depuis le XIX^{ème} siècle, sauf l'histoire de l'art. Ce fonds est alimenté par dépôt légal, achats et dons.

Composé de près de trois millions de volumes il s'est accru en 1992 de 14.200 ouvrages, 2.100 périodiques vivants, et d'environ 10.000 microformes.



Actuellement, 17.000 ouvrages sont en libre-accès dans la grande salle de lecture, et 3.000 dans la salle de bibliographie. La majorité des ouvrages et des périodiques est conservée en magasins et communiquée par bulletin : les demandes sont déposées et les documents retirés auprès de trois points de distribution, servis par des magasiniers. Aucun document n'est prêté à domicile.

L'ensemble du fonds est géré par deux départements : le département des Entrées et le département de la Communication.

Le Département des Entrées

Ce département élabore la politique documentaire et gère l'accroissement et le traitement des collections.

En référence à l'arrêté du 15 janvier 1926, la bibliothèque Sainte-Geneviève bénéficie du dépôt légal imprimeur pour certaines disciplines, considérées comme ses spécialités : théologie, philosophie, droit, médecine, sciences, une partie de l'histoire et l'histoire de la littérature.

Soucieuse d'accroître ses collections dans une perspective encyclopédique, la bibliothèque Sainte-Geneviève procède à des achats d'ouvrages et périodiques français pour les domaines des sciences appliquées, de l'histoire, de la linguistique, de la littérature, de l'archéologie. Les achats en langues étrangères concernent plus particulièrement les lettres et les sciences humaines. Le choix établi dans une logique de bibliothèque d'étude propose un éventail large en peu d'exemplaires. Les ouvrages destinés au libre-accès sont achetés en priorité afin de réduire les délais d'attente liés au dépôt légal.

Ce département assure le catalogage et la localisation des ouvrages sur la base BN-Opale depuis 1989. C'est à partir de cette base qu'est extrait le catalogue de la bibliothèque, édité sous la forme du CD-Rom "Quartier Latin". Les périodiques sont localisés sur Myriade.

Le Département de la Communication

Il gère le service public, l'aide aux lecteurs, la communication des documents en magasins, le libre-accès et le prêt entre bibliothèques (P.E.B.).

Il est chargé de l'élaboration des documents remis au lecteur, de leur accueil, des renseignements, des inscriptions, de la gestion des entrées et du système d'affectation des places, de la gestion des statistiques fournies par ce même système (fréquentation des lecteurs, ouvrages communiqués...).

Les conditions d'accès

L'entrée dans la bibliothèque est soumise à une inscription dont la seule condition est d'avoir 18 ans ou le baccalauréat. La carte d'inscription indispensable permet de réserver une place³ et d'entrer dans la salle de lecture du premier étage ouverte. Celle-ci est ouverte au public de 10 heures à 22 heures, du lundi au samedi, soit 72 heures par semaine, sauf l'été.

La bibliothèque ne prête aucun ouvrage à l'extérieur. Les documents sont seulement consultables sur place.

La place du libre-accès

Ce service de la bibliothèque Sainte-Geneviève se trouve de fait géré conjointement par les deux grands départements : le choix des documents et leurs acquisitions incombent au département des Entrées ; la mise en

³Voir : Boisard, Geneviève. Le système d'affectation de places à la bibliothèque Sainte-Geneviève : bilan provisoire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, t.38, n°2, p.55-62.

place, la signalisation, la gestion courante de reclassement, les statistiques de consultation au département de la Communication.

Si la mise en place a été effectuée sous l'autorité d'un professionnel, le fonds n'est actuellement géré sous aucune responsabilité particulière, ce qui, nous le verrons, peut devenir un des points d'achoppement du service.

2. LE LIBRE-ACCES

2.1. LE LIBRE-ACCES EN BIBLIOTHEQUE

La pratique du libre-accès s'est imposée et répandue dans les bibliothèques publiques municipales dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Les instructions de 1962 l'ont introduit plus récemment dans les bibliothèques universitaires, en imposant un classement des ouvrages par disciplines, dans le but d'améliorer leur présentation et leur communication au public. En effet, à partir des années 1960, l'expansion de l'enseignement supérieur remet en cause une organisation documentaire basée sur la communication des documents par bulletin.

Les Recommandations concernant le traitement des documents acquis et leur mise à disposition des lecteurs, parues en 1988 prolongent ces instructions et mettent l'accent sur l'accès direct et l'accès facile.

En préconisant des classifications en évolution et simplifiées de façon à ne retenir qu'une analyse synthétique, plutôt qu'analytique, elles suggèrent de regrouper les disciplines au maximum dans un classement clair accompagné d'une signalisation. Ce choix aurait l'avantage de rester proche des préoccupations des chercheurs et de leur permettre une même modalité de recherche dans toutes les bibliothèques qu'ils fréquentent. Elles encouragent le dialogue du personnel avec le public : l'accueil du lecteur devient prépondérant.

Le libre-accès obéit à une conception de service qui mise davantage sur la communication des documents que sur la conservation et la préservation des collections, impératif observé par la plupart des grandes bibliothèques qui ne proposent qu'une partie de leurs collections en accès direct, le reste étant en magasins, seulement repérable à partir des catalogues et communicable par bulletin de demande par l'intermédiaire d'une tierce personne.

Il a vocation à diversifier les pratiques de lecture en proposant directement au lecteur la documentation de telle façon qu'il puisse l'explorer lui-même, feuilleter un livre, un autre, en évaluer le contenu et déterminer son choix. Par là-même, il encourage une certaine curiosité intellectuelle et favorise l'enrichissement personnel. "Le contact avec la diversité du fonds de la bibliothèque produirait une diversification des pratiques de lecture".⁴ La proximité des différents domaines de la connaissance et la facilité d'accès contribuent à éveiller la curiosité des lecteurs grâce à une offre élargie et à susciter la demande.

⁴ Véron, Eliséo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris, BPI, 1989.

Mise en espace :

Eliséo Véron⁵ a étudié les stratégies spatiales de quatre bibliothèques publiques où la disposition des rayonnages, la signalétique ont été implantés avec l'objectif d'amener le lecteur à découvrir et à aller vers ce qu'il ne cherchait pas forcément. La finalité de son étude visait à essayer de comprendre le comportement des usagers, leur usage de la bibliothèque et ainsi déterminer quels sont les espaces les plus performants.

Or, il semble que les mises en espace n'affectent pas les pratiques d'utilisation des usagers et que ceux-ci détournent et se détournent du projet préétabli par la bibliothèque lors de la conception de l'espace : ils restent maîtres de leurs modes de recherche.

Mis en espace, les documents ne requièrent pas le passage obligatoire par un intermédiaire (catalogues, personnel...). Les outils de recherche et les compétences du personnel sont toujours à disposition du public, mais sont facultatifs de fait.

Libre-accès et classification

Le libre-accès doit permettre au lecteur de choisir et de prendre lui-même les livres, mais aussi de les chercher lui-même, et se pose là le problème du classement et du choix des cotes.

Les "Recommandations..." de 1988 préconisent entre autres l'usage de la classification décimale Dewey, déjà largement répandue dans les bibliothèques publiques. Elles mettent en avant, d'une part l'unicité des méthodes entre bibliothèques et une plus grande facilité pour les chercheurs qui utilisent les services de différentes bibliothèques en évitant de les déconcerter par des classements inhabituels ; et d'autre part, l'indexation synthétique que permet cette classification répond à une attente des chercheurs de voir regroupés les documents qui concernent leurs études.

Nous verrons que les catalogues sont généralement sous-exploités, ce qui conduit à une sous-exploitation des fonds.

La consultation des catalogues est un corollaire au libre-accès, d'abord pour localiser le sujet auquel le lecteur s'intéresse, ensuite pour compléter la recherche quand la totalité du fonds n'est pas en accès direct.

⁵ Véron, Eliséo. Op. cit.

Libre-accès et lecteurs

Le libre-accès est conçu comme un mode d'appropriation plus facile des documents. Mais à quel comportement obéit le lecteur devant la masse documentaire qui lui est proposée, avec quels objectifs fréquente-t-il une bibliothèque ?

E. Véron⁶, J.-F. Barbier-Bouvet et M. Poulain⁷ ont étudié le comportement des lecteurs dans leur usage du libre-accès. Il ressort deux attitudes générales des lecteurs devant ce moyen d'accéder à la documentation, qui se manifestent sous des formes définies par l'intentionnel ou l'occasionnel.

Avec intention, le lecteur vient consulter des domaines plus ou moins précisés ou des ouvrages précis. C'est l'objet premier de la fréquentation de bibliothèques où l'on va avec l'idée que tel fonds est en mesure de répondre aux attentes. C'est la démarche du lecteur qui va chercher un ouvrage dans une bibliothèque à accès indirect, et qui implique qu'il sache assez précisément ce qu'il veut. Pour sa recherche, il doit passer par le catalogue et avoir quelques clés d'accès (auteur, titre, sujet).

Sous la forme d'occasion, il laisse guider sa recherche par le hasard de la diversité offerte sur les rayons, les tables de rangement. C'est là un mode d'appropriation du libre-accès qui met en oeuvre une exploration laissée au hasard de l'espace. Le furetage est, dans ce cas, un des points forts du libre-accès. Cette exploration peut se transformer en repères pour des recherches futures. Dans une étude qu'elle a menée à la Bibliothèque Publique d'Information, Anne Dujol⁸ a observé que lorsque le lecteur cherche un titre précis, il va le demander à la Sorbonne ou à Sainte-Geneviève, sans pour autant que cela soit un constat d'échec pour la B.P.I. Par contre, le lecteur apprécie l'absence de recours obligatoire au fichier, et le contact direct avec les documents qui lui permet de découvrir un sujet, trouver des idées, donc amorcer une recherche.

C'est en ce sens que la pratique du libre-accès favorise la découverte et l'élargissement des centres d'intérêt et devient un facteur d'enrichissement personnel et de mélange de genres. A la différence de la communication par bulletin, le libre-accès autorise une grande liberté de consultation : replacé dans un cadre social, le lecteur ne laisse pas de trace de sa consultation, alors que la demande par bulletin en laisse une. Il s'expose

⁶ Véron, Eliséo. Op. cit.

⁷ Barbier-Bouvet, Jean-François et Poulain, Martine. *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : La documentation française, 1986. 296 p. ISBN 2-11-00-1622-1

⁸ Dujol, Anne. Le clair et l'obscur : usage de la classification à la Bibliothèque publique d'information. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n°3, p. 232-237.

alors au jugement du personnel et cela peut être un obstacle à la lecture d'un livre.

Une fois passé le stade de l'apprentissage des lieux, de la localisation de ses centres d'intérêts, le lecteur s'installe dans une pratique qui lui est propre et qui est indépendante de la spacialisation du fonds, sans pour autant que nous puissions y reconnaître des pratiques uniformes à l'usage.

2.2. CONSTAT ET MISE EN PLACE A LA BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE

2.2.1 Contraintes et objectifs

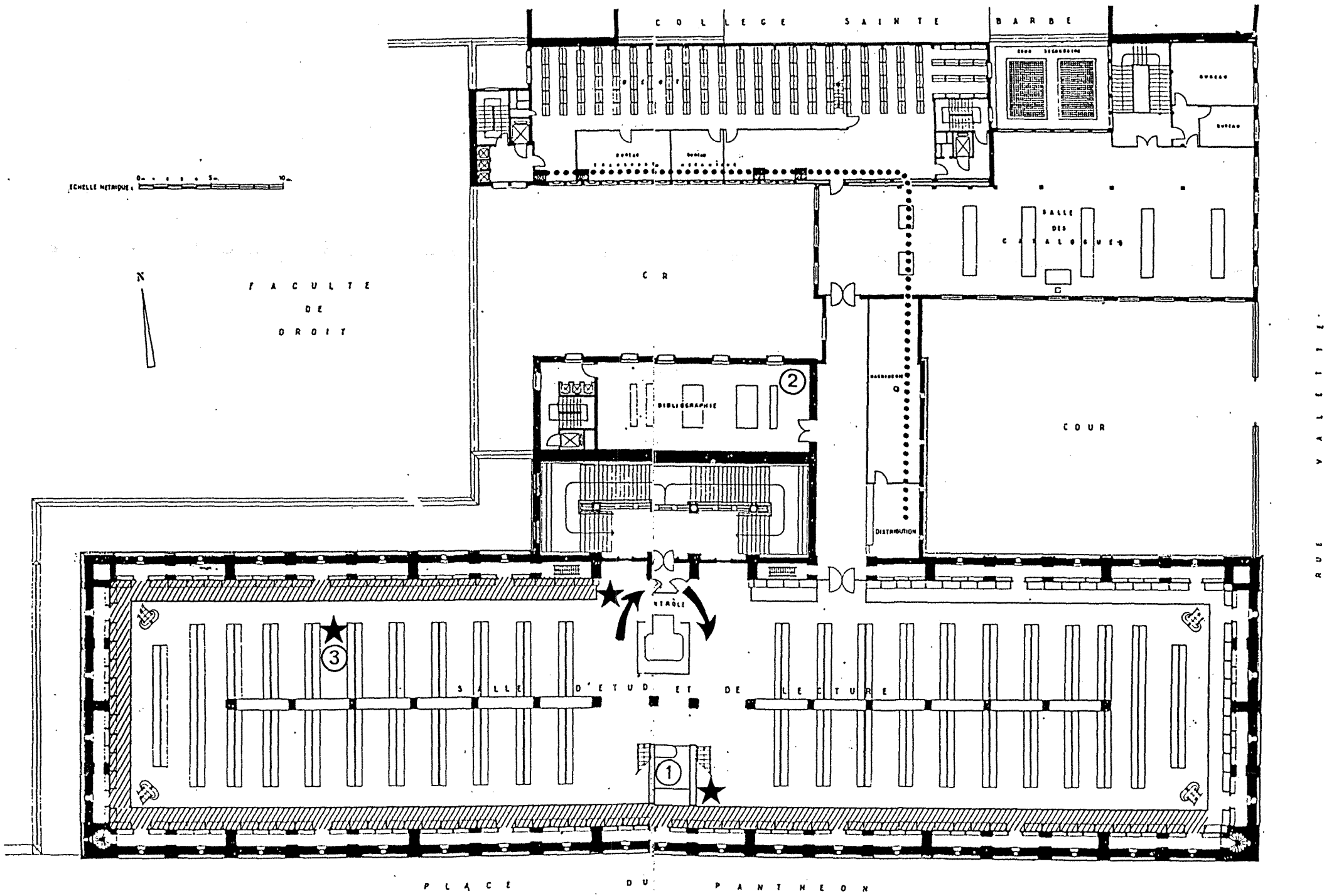
L'aménagement de la salle de lecture, le mobilier en place, les galeries occupées par les ouvrages destinés à l'accès indirect, le classement au titre des monuments historiques de l'espace architectural ont été autant d'obstacles à la mise en accès direct des documents. Ce service était réduit à la consultation d'usuels (dictionnaires, atlas) mis à disposition directement, puis, à l'ouverture de la salle de référence en 1961, de répertoires bibliographiques et ouvrages de références. Les facilités accordées à la consultation des documents étaient insuffisantes. D'autre part, depuis plusieurs années, le chiffre des communications connaissait une baisse continue : en moyenne un lecteur sur cinq empruntait des ouvrages.

Ce constat a amené à décider l'introduction du libre-accès dans des locaux non conçus pour cette mise en espace. Dans un premier temps, une solution a dû être trouvée pour libérer les rayonnages de la partie basse de la galerie dans la salle de lecture.

La mise en libre-accès étant une mise en espace de l'offre, suppose la construction d'hypothèses sur les attentes des usagers. Les objectifs ont été définis : proposer aux étudiants des premiers et deuxième cycles un accès plus rapide et direct aux documents qu'ils utilisent plus fréquemment, en fonction de leurs programmes universitaires. L'examen des bulletins de demande a permis de sélectionner les ouvrages les plus demandés. Cette première sélection a été complétée d'ouvrages de références issus du fonds en magasin et des commandes complémentaires ont été faites sur la base d'une recherche bibliographique rétrospective.

Les "*Recommandations*" de 1988 ont conduit au choix de la classification décimale Dewey pour la mise en place définitive sur les rayons. Les indices qui servent de base à la cote sont simplifiés (3 à 5 chiffres).

Dès novembre 1989, le secteur libre-accès offrait 6.000 ouvrages aux lecteurs, pour atteindre 17.000 en 1992.



Coupe horizontale de l'ancien et des nouveaux bâtiments.

- ① point de renseignement "le centre"
- ② point de renseignement "salle de bibliographie"
- ③ point de distribution "le monte-charge"
- ★ points d'affichage des plans du libre-accès
- //// espaces en libre-accès
- ↻ entrée et sortie de la salle de lecture

DISPOSITION DE L'ESPACE EN LIBRE-ACCES ET DES POINTS D'INFORMATION ET DE SIGNALISATION

Une enquête⁹ faite en 1991, montre que 65% des lecteurs attendent une extension du libre-accès. Leur demande est motivée par l'autonomie de recherche, facilitée par le classement, jugé assez clair, que leur procure le libre-accès, et cela bien que les procédures d'obtention des ouvrages ne soient pas perçues comme contraignantes.

Localisation

Les ouvrages en libre-accès sont situés sur les rayonnages du pourtour de la salle de lecture, derrière des grilles basses qui délimitent l'espace réservé aux places assises de la salle. On y accède par des portillons qui ne sont pas apparents de façon évidente au premier regard sur la salle. Le cheminement est linéaire et imposé par la situation dans l'espace.

Le libre-accès occupe actuellement les deux-tiers des rayonnages disponibles (*voir le plan de la bibliothèque*).

2.2.2 Information / formation

Signalisation fixe (*voir le plan de la bibliothèque pour la localisation, et les documents remis aux lecteurs en annexe 4*)

La borne d'information, placée dans le hall d'entrée du bâtiment, au rez-de-chaussée, signale le libre-accès sous la formule " *les ouvrages qui portent la mention USUEL sont à votre disposition dans la salle* ". D'autres informations sur le classement utilisé y sont mentionnées. La question se pose de savoir si le lecteur se souvient de ce qu'il a lu après avoir fait les démarches nécessaires avant de s'installer dans la salle de lecture au premier étage.

Dans la salle de lecture près du poste de renseignements dit " le centre" [1], une flèche directionnelle indique le début du libre-accès 000-300. Elle est peu visible de loin.

Le plan de l'espace en libre-accès [*] est apposé à trois endroits dans la salle de lecture : sur un panneau mobile près du "centre", légèrement en retrait, sur un pilier près de l'entrée à la fin des rayonnages en libre-accès, sur la banque du point de distribution dit "le monte-charge". Le plan cite les dix classes Dewey dans l'espace en faisant référence aux couleurs qui ont été choisies et apposées au dos des livres, pour distinguer visuellement chaque classe, et donne la liste des 100 divisions, telles qu'elles sont reprises

⁹Analyse de l'attitude du public de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nanterre : Conception-ouest, 1991.

dans l'*Abrégé de la classification décimale Dewey* édité par Annie Béthery.

Ces affiches rappellent la consigne selon laquelle les livres ne doivent pas être rangés par les lecteurs.

Ces plans ne sont pas mis en évidence, compte tenu de la taille de la salle.

Des étiquettes rappelant les divisions Dewey sont apposées sur le champ des étagères et ne peuvent être lues que près des rayonnages concernés.

La disposition des rayonnages impose une circulation bidirectionnelle et une suite linéaire suivant l'ordre des classes Dewey : le repérage peut aussi se faire au risque d'une longue déambulation le long du passage étroit ménagé entre les grilles et les rayonnages, avec la gêne que les lecteurs peuvent s'occasionner entre eux.

Une étiquette de couleur, différente selon la classe, est apposée au dos de chaque livre et doit permettre de distinguer les zones affectées à chaque classe.

La signalisation est quasiment inexistante, et celle qui est en place est difficilement perceptible dès l'entrée de la salle.

Information remise au lecteur

Une liste des repères couleurs et des dix classes correspondantes peut-être remise aux lecteurs qui le demandent, au point de renseignement "le centre".

Un plan, photocopie de ceux qui sont affichés (la photocopie ne restitue pas la couleur) est également remis sur demande.

Les feuilles remises au lecteur n'apportent pas d'explications sur le mode de classement, les modalités de recherche, et son élargissement à la partie "cachée" du fonds.

Formation du public et médiation du bibliothécaire

Il n'y a pas de formation du public. Il reçoit des informations à sa demande.

Deux personnes sont en permanence aux deux points de renseignements : une dans la salle de lecture au point dit "le centre", face à l'entrée, pour une première orientation des lecteurs, une dans la salle de bibliographie. C'est sur elles que repose l'aide aux usagers pour organiser leurs recherches.

Nous avons vu que 71% des lecteurs fréquentent la bibliothèque entre 0 et 5 fois par an. Pouvons-nous supposer que l'absence d'information pour comprendre les lieux et connaître les services, et de formation pour apprendre à utiliser les différentes ressources, contribue à décourager leurs recherches, et qu'ils renoncent alors à venir?

De quels outils le lecteur dispose-t-il pour élaborer une recherche d'ouvrages ?

Les instruments de la recherche documentaire sont répartis entre trois lieux de la bibliothèque : la salle de lecture, la salle des catalogues et la salle de bibliographie.

Les catalogues sur fiches auteurs/anonymes recensent les ouvrages antérieurs à 1970, le CD-Rom Quartier Latin ceux édités après 1970. La recherche par sujets est possible dans le catalogue sur fiches élaboré à partir de l'indexation matière "maison" utilisée pour les ouvrages reçus jusqu'en 1989. La recherche matière est relayée par le CD-Rom Quartier Latin (indexation Rameau) à partir de cette date. Les congrès et les périodiques sont répertoriés dans des catalogues séparés et ne se retrouvent pas dans le catalogue auteurs.

D'autres outils permettent de compléter une recherche ou d'identifier des documents, tels CDThèses pour les thèses soutenues dans les disciplines des lettres et droit, qui sont disponibles à la bibliothèque sous forme de microfiches et ne sont pas entrées au catalogue, ou le CD-Rom Pascal pour la documentation scientifique.

Les ouvrages de références et répertoires bibliographiques sont regroupés dans la salle de bibliographie. Le catalogue correspondant à ces ouvrages se trouve dans la même salle.

Ces outils ne sont pas recensés dans un document d'orientation pour le lecteur. La connaissance qu'il en a est aléatoire et son information se limite pour les CD-Rom à l'écran d'accueil de certains postes de lecture, sans qu'il y ait de description de leurs contenus.

Cette brève énumération, qui ne traduit pas l'exhaustivité des instruments disponibles, en montre une complexité d'usage liée aux limites chronologiques, à des modes de classements différents, des indexations différentes, et qui imposent des modes de recherches propres à chacun.

Lors de l'enquête faite par Conception Ouest en 1991, les lecteurs signalaient déjà les lacunes liées à l'accueil et à l'information. Conscients de la gêne que cette lacune occasionnait, ils demandaient une amélioration de l'information, de la signalisation et un guide du lecteur.

Nous avons vu que la bibliothèque Sainte-Geneviève est tributaire d'un espace fixe pour lequel un aménagement différent n'est pas concevable, compte tenu des contraintes liées au classement comme monument historique de la salle.

Le parcours du lecteur dans l'espace en libre-accès est linéaire, se confondant avec la linéarité des catégories de la classification décimale Dewey. Les conclusions émises par E. Véron laissent penser que ce qui pourrait être un handicap n'en est pas un pour l'utilisateur. Néanmoins, l'objectif d'enrichissement ne peut être porté que par une signalétique adaptée, un guidage du lecteur et une collection suffisamment diversifiée. Patrick Parmentier¹⁰ rappelle que "l'espace brut n'oriente rien ni personne et n'implique en soi aucun comportement particulier...".

Il est essentiel que l'espace soit rendu utilisable pour le lecteur grâce à une bonne information. Le choix de l'implantation des panneaux d'information, leur lisibilité, sont primordiaux : la signalisation de l'espace mis en libre-accès est une condition de son utilisation maximale.

L'apprentissage requiert une certaine importance, et nous avons vu que les lecteurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève sont peu sollicités par les moyens d'information et de formation. Ils prennent la mesure de l'espace eux-mêmes et ont le plus souvent recours à l'auto-formation.

La bibliothèque a une mission pédagogique auprès du lecteur, en lui apprenant à trouver sa documentation.

¹⁰ Parmentier, Patrick. Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n°1, p. 51

3. EVALUATION

Partant de l'idée de la nécessité d'une évaluation pour connaître et analyser l'état existant, nous avons construit une méthodologie faisant intervenir une évaluation statistique limitée au fonds d'ouvrages scientifiques en libre-accès, et une enquête. Ces moyens devraient nous permettre de mieux approcher le public et les demandes qu'il peut formuler. Les résultats nous permettront de donner une orientation aux propositions que nous serons amené à faire.

Le public hétérogène de la bibliothèque Sainte-Geneviève dont on disait en 1951 : "ce n'est pas l'élite privilégiée..., ce n'est pas la cohorte relativement homogène des étudiants..., ce n'est pas la clientèle des bibliothèques municipales..., c'est tout cela à la fois..."¹¹, qui est-il aujourd'hui? Quelles sont ses attentes en matière de choix de documents en libre-accès, attentes qui ne sont par ailleurs jamais exprimées? Une enquête réalisée en 1988¹² signalait un fort pourcentage du public (66%) dont la demande n'était pas satisfaite. Le libre-accès n'existait pas à la bibliothèque Sainte-Geneviève. (Les questions s'adressaient au public de plusieurs bibliothèques universitaires qui proposaient pour la plupart des documents en libre-accès). Pouvait-on considérer qu'il exprimait par là sa demande : accéder directement aux documents? Sinon, quelle était la raison de cette insatisfaction?

Nous essayerons de mettre en évidence si le choix de documents proposés actuellement répond à son attente, et comment satisfaire au plus près les besoins du public?

3.1 PRATIQUE GENERALE DE L'EVALUATION

"Evaluer, c'est mettre en rapport une situation de fait à un moment donné et un objectif visé, qu'il soit considéré comme objectif minimal, moyen ou maximal"¹³, telle est l'introduction de la communication de A. Abid, au colloque portant sur le thème "L'évaluation des services des bibliothèques universitaires".

¹¹La bibliothèque Sainte-Geneviève de jadis à aujourd'hui : exposition organisée à l'occasion du centenaire de son installation dans les bâtiments actuels, 1851-1951. 1951, p. 53

¹²Etude sur les publics des bibliothèques universitaires et interuniversitaires, année 1988. Nanterre, Conception Ouest, 1988.

¹³Abid, Abdelaziz. Techniques d'évaluation des ressources documentaires des bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1983, t. 28, n°1, p. 8.

L'évaluation n'est pas seulement un état de données brutes, chiffrées. Elle doit, pour être un instrument de gestion fructueux, inclure une comparaison avec les objectifs fixés par l'établissement.

La confrontation des résultats et des objectifs permet alors de déterminer les faiblesses et les atouts du service concerné, et de réorienter les actions entreprises. Moyen d'aide à la décision, l'évaluation en bibliothèque permet de mieux gérer les moyens financiers, d'orienter la politique d'acquisition, d'adapter le service au plus près des besoins des usagers, et de suivre l'évolution de la demande.

Qu'en est-il de l'évaluation dans les bibliothèques françaises? La plupart des études publiées émanent de la littérature anglo-saxonne, peu de documents en français, bien que nous voyions naître un intérêt pour ce sujet au cours de ces dernières années.

Nous avons recensé sur ce sujet, dans la base de données Pascal, sur CD-Rom, moins de 10 % de références en français jusqu'en 1992, et 22 % au 1^{er} semestre 1993 (1991 : 260 références dont 18 en français ; 1992 : 137 références, 11 en français ; 1^{er} semestre 1993 : 116 dont 26 en français).

En France, la documentation se limite à des données chiffrées. Par exemple l'ESGBU - Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires - se fait l'écho de l'activité et de la gestion des bibliothèques universitaires.

Les techniques d'évaluation sont peu intégrées dans l'esprit des bibliothécaires, comme outil de travail et d'aide à la décision.

"Si l'on interroge les bibliothécaires, ils répondent généralement en évoquant le manque de temps, de personnel, de ressources financières... ou d'intérêt"¹⁴. Or, pour adapter régulièrement l'offre à la demande, il convient de tenir compte d'un certain nombre de facteurs concernant le nombre de lecteurs, de savoir qui sont ces lecteurs, quels services leurs sont proposés, et de connaître la demande. "Connaître la demande, c'est connaître une large part des besoins des usagers. Or, ces derniers se manifestent avant tout dans l'utilisation qu'ils font de la bibliothèque"¹⁵.

Cependant, l'expérience relatée par Catherine Gaillard, concernant le test des tableaux de bord mis en place par la D.B.M.I.S.T., composés d'un volet documentaire et d'un volet financier, laisse présager l'introduction plus fréquente des méthodes d'évaluation.

Tout en reconnaissant les faiblesses du tableau de bord, sans y adjoindre d'autres éléments d'analyse des services qui ne feraient pas oublier les besoins du public et les objectifs du service, elle conclut de manière optimiste : "l'expérience du tableau de bord a développé à la

¹⁴ Ducasse, Roland. L'évaluation de la demande. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1987, n° 136, p. 14-16.

¹⁵ Idem.

bibliothèque universitaire de Paris VI des réflexes professionnels d'auto-analyse des fonctions, de nouvelles manières de calculer en termes de ratios, d'écart et des attitudes positives par rapport à l'évaluation de la qualité du service public"¹⁶.

Quelles techniques d'évaluation?

Deux approches de l'évaluation sont possibles. Dans le cas qui nous intéresse, il est essentiel de ne pas séparer les demandes, l'intérêt du public pour le domaine scientifique et le choix qui lui est proposé.

L'évaluation abordera donc sous une forme objective les ressources proposées par la bibliothèque et mettra l'accent sur l'aspect statistique de la collection de livres, son taux de rotation. Plusieurs études ont été faites, concernant la sous-utilisation des fonds sur la base des statistiques de prêt et le calcul des taux de rotation des collections. Pour cela, nous pouvons nous en référer aux travaux de Larbre et Doucet¹⁷, Cane¹⁸, ou Moore¹⁹.

Les contraintes matérielles : espace de rayonnages disponibles, budget, personnel, ne seront pas abordées, même si ce sont des éléments de l'évaluation qui ramènent à la notion de rapport coût-efficacité. C'est alors une aide à la décision, aux choix budgétaires.

Les enquêtes auprès des lecteurs sont à la base d'une évaluation subjective qui renvoie l'image de l'utilisation du choix fait par le bibliothécaire, et de l'expression des attentes de l'utilisateur.

En résumé, l'évaluation comporte trois étapes :

- détermination des objectifs du service ou de l'organisme,
- recueil des données selon des indicateurs préétablis,
- utilisation des résultats dans le cadre de la gestion du service.

¹⁶Gaillard, Catherine. Tableau de bord à la bibliothèque de l'Université de Paris VI. Communication présentée lors du 20ème Congrès de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Universitaires. Nantes, 20-22 septembre 1990. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n° 4, p. 302-304.

¹⁷Larbre, F. ; Doucet, E. La gestion des fonds est-elle une science exacte ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 4, p. 266-275.

¹⁸Cane, Simon. Trafic : le modèle de Morse à la bibliothèque municipale d'Autun. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n°1, p. 26-40

¹⁹Moore, Nick. Le stock est de taille : la gestion systématique des stocks dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 2, p. 130-136.

3.2 EVALUATION DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCÈS DE LA BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE

L'évaluation du fonds documentaire n'est qu'une des composantes d'un ensemble d'éléments que constitue l'évaluation, et qui doit également se situer au niveau des services rendus au lecteur (facilité d'accès aux ouvrages, réponse maximale aux demandes de documents...) dont le taux de satisfaction peut être connu par les statistiques, ou par des enquêtes.

Mise en rapport des objectifs à atteindre et de l'état de la collection à un moment donné, l'évaluation permet alors de déterminer les forces et les faiblesses du secteur observé et d'aboutir à des corrections de trajectoire. L'évaluation du fonds a un caractère prévisionnel, elle est un élément nécessaire, préalable à la prise de décision.

Les résultats obtenus introduisent la notion de gestion des fonds, de plans de développement des collections (P.D.C.), présentés en France par Anne Curt, et qui sont un moyen de mieux adapter l'offre à la demande.

Quelles sont les lacunes à combler? Quelle est l'évolution de la collection? Quels achats sont à prévoir? Autant de questions qui peuvent trouver une réponse au travers des résultats de l'évaluation.

Une révision régulière doit être prévue pour réactualiser les données, et suivre l'évolution des attentes du public.

La vocation universitaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève impose qu'elle soit en mesure de fournir une documentation générale pour les étudiants, mais aussi une documentation plus spécialisée pour les chercheurs. Sa vocation de bibliothèque publique exige également que tout lecteur trouve des documents à son niveau et dans ses centres d'intérêts.

Elle doit trouver, par la conjonction de ces objectifs, sa capacité à jouer son rôle de diffuseur de la connaissance scientifique.

3.2.1 Méthode retenue pour la collecte des données

L'évaluation qui suit ne concerne que le fonds 500 (en totalité) et 600 (sauf 640, vie pratique, et 650, gestion) en libre-accès. Les conclusions ne peuvent pas être rapportées à d'autres parties du fonds en accès direct au public. Chaque domaine a suivi un développement qui l'a amené, actuellement, à des stades différents.

Collecte des renseignements

Nous avons choisi d'analyser la totalité des documents sur les rayons en complétant les données avec le fichier topographique du fonds libre-accès, de façon à définir les caractéristiques du fonds. Le catalogue topographique est venu en complément chaque fois qu'un ouvrage manquait (en particulier à cause de la mise en reliure). Nous avons procédé à l'examen du fonds en suivant l'ordre numérique de la classification décimale Dewey, ordre utilisé pour le classement des livres sur les rayons.

Cette méthode aura pour avantage de déceler les disciplines pour lesquelles les propositions d'ouvrages sont faibles et qui seront à renforcer. Nous n'avons pas retenu de méthode à base de sondage en raison du faible nombre d'ouvrages.

Un certain nombre de critères ont été retenus en termes de niveaux, années d'édition, langue, déterminant ainsi le niveau global de la collection, l'actualité, établie par la date de publication des documents.

Les niveaux de collection ont été établis de la façon suivante :

Ouvrages de base : cours, exercices nécessaires à l'apprentissage d'un domaine au niveau des classes préparatoires et premier cycle, supports à l'enseignement.

Ouvrages de référence : ouvrages de références ponctuelles, dictionnaires, encyclopédies, traités, instruments bibliographiques.

Ces deux catégories déterminent une collection d'ouvrages généraux, à jour, utiles pour introduire ou définir un sujet.

Ouvrages spécialisés : ouvrages qui nécessitent l'apprentissage de base, qui font le point des travaux de recherches, l'état des nouvelles découvertes et des résultats d'études publiés sous forme de monographies spécialisées. [Dans ce cas, les périodiques, non traités, ne seront pas inclus.].

Ouvrages de vulgarisation : accessibles au grand public, sans connaissance particulière, ces documents ne répondent pas forcément aux critères de l'enseignement, mais servent de base à l'information des lecteurs, y compris étudiants.

Dans sa préface à *"L'Héritage d'Einstein : les prolongements de la relativité"* (Pour la science, 1988), Julien Schwinger (Prix Nobel de Physique) rappelle que : "Einstein disait, paraît-il, qu'il faut exposer la science au grand public, le plus simplement possible, mais pas plus simplement qu'il n'est nécessaire".

Actualité du fonds

Dans un domaine où l'évolution des recherches et des découvertes est rapide et remet en cause les résultats précédents, il est important de veiller à la mise à jour du fonds et de proposer des publications récentes.

Une des faiblesses d'un fonds est son vieillissement et l'accumulation de documents faisant perdre la cohérence du choix qui a prévalu lors de sa constitution.

Le volume de la collection, tel que nous venons de le voir dans le chapitre précédent, est-il en lui-même suffisant ou non? Ce fonds est-il renouvelé? Quel est son accroissement annuel?

Un fonds qui ne se renouvelle pas et ne se développe pas perd de sa valeur et de son intérêt auprès des lecteurs.

Pour mesurer le taux d'actualisation du fonds, nous avons choisi de relever les dates d'édition des documents mis à disposition du public.

Partant des propositions du *Manuel pratique d'élimination la méthode DC*, adapté par F. Goudet et C. Lieber²⁰, nous avons déterminé comme date la plus ancienne à retenir, à savoir 10 ans (soit les ouvrages publiés en 1982 et antérieurement), puis 5 ans, correspondant à un "âge" limite pour certaines disciplines et notamment les disciplines des sciences appliquées où l'évolution technique implique d'être attentif à ce qui est proposé au public.

De façon à saisir au plus près le niveau d'actualisation du fonds, les critères de dates retenus sont les suivants :

- plus de 10 ans (1982)
- entre 5 et 10 ans (1983-1987)
- entre 4 et 5 ans (1988-1989)
- entre 2 et 3 ans (1990-1991)
- 1 an et année en cours (1992-1993)

Langues des documents

Les langues des documents n'ont pas été prédéterminées et ont été comptabilisées au fur et à mesure compte tenu du faible nombre d'ouvrages en langues étrangères.

²⁰ in, *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris : B.P.I., 1991, p. 62

Evaluation par les statistiques de consultation

La consultation, comme le prêt d'ouvrages, est un élément déterminant dans l'élaboration et l'orientation de la politique d'acquisition.

Connaître avec assez de précision la circulation des documents, c'est aussi se donner la possibilité de s'approcher des demandes et des attentes des lecteurs.

Les statistiques de prêt, ou de consultation, permettent de savoir quels grands domaines sont consultés et d'évaluer un taux de rotation des documents en libre-accès. Une étude d'utilisation permet d'établir l'efficacité de la collection, d'identifier les documents les plus utilisés, ou les moins utilisés, et de "détecter les discordances inacceptables entre la composition de la collection et la façon dont se répartit son usage"²¹.

Ces données ont leur importance dans le processus d'élimination de certains ouvrages, ou l'achat d'exemplaires supplémentaires, et la vérification de l'adéquation de la politique d'acquisition. Un certain nombre de méthodes ont été mises au point de façon à prévoir la probabilité et la fréquence d'utilisation des collections, comme par exemple le modèle développé par Morse pour anticiper la demande future de livres à la Science Library du MIT²².

"Evaluer la circulation d'un ouvrage, d'une collection, c'est se donner la possibilité d'orienter une politique d'acquisition, de varier la durée du prêt, de promouvoir tel ou tel auteur, thème ou discipline... de solliciter telle ou telle catégorie de lecteurs, ou de non lecteurs. C'est se donner la possibilité en permanence de suivre au plus près la demande, sinon de la précéder"²³.

Les statistiques dont nous disposons à la bibliothèque Sainte-Geneviève sont élaborées à partir du nombre de livres rangés chaque matin par le personnel, et sont relevées par classe Dewey. Elles n'apportent pas de précision quant à la discipline consultée, la fréquence de consultation de tel ouvrage, même s'il est assez exceptionnel d'avoir des statistiques de consultation d'ouvrages qui ne passent pas par un système de prêt à domicile. Elles ne permettent donc pas de faire une étude précise par discipline et d'établir le rapport entre l'usage et le nombre de livre pour chaque discipline. Pour être un véritable révélateur de l'activité du fonds, les statistiques devraient être relevées de façon plus précise. D'autre part, la fréquence d'utilisation de titres précis n'est pas connue, puisqu'il n'existe

²¹ Abid.Abdelaziz. Techniques d'évaluation des ressources documentaires. Op. cit.

²²Cane, Simon. Trafic : le modèle de Morse à la bibliothèque municipale d'Autun. Op. cit.

²³ Ducasse, Roland, Evaluer pour évoluer. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n°2, p. 135.

aucun document de prêt (par exemple, fiche de prêt), et nous n'avons pas la possibilité d'identifier les documents peu consultés.

Le prêt entre bibliothèques est aussi un élément révélateur des lacunes du fonds.

Dans le cas présent, la possibilité de demande de prêt offerte au lecteur de la bibliothèque Sainte-Geneviève est trop récente pour que l'étude de ces demandes puisse être significative d'une tendance.

3.2.2 Résultats²⁴

Classes et niveaux de collections

Les disciplines de la **classe 500**, (sciences pures) comprennent 1431 titres différents.

Sur l'ensemble des disciplines de cette classe, la majorité des ouvrages sont recensés dans la catégorie **ouvrages de base** pour 87 %, avec une forte proportion d'ouvrages de mathématiques (41 %), physique (22 %), biologie (11,80%), chimie (10,60%), et un fonds de base quasi-inexistant en astronomie, paléontologie, histoire des sciences (respectivement moins de 1 %), en géologie (6,22%), botanique (2,24 %) et zoologie (2,38 %).

La faiblesse de ces fonds n'est pas compensée dans les autres niveaux. Le total de la **vulgarisation** avoisine 4 %. L'astronomie, domaine de vulgarisation par excellence, n'atteint que 1,19 %.

La totalité des **ouvrages spécialisés** ne représente que 1,19 %.

Les **ouvrages de référence**, 6,78 %, sont à compléter par les répertoires bibliographiques mis à disposition dans la salle de bibliographie et également en libre-accès. Cependant, il ne s'agit que d'une sélection parmi les ouvrages existant dans le fonds général..

Les disciplines les plus fortement représentées sont donc les mathématiques, la physique et la biologie matières sur lesquelles sont basés les enseignements.

Les sciences qui font l'objet d'une grande mobilisation médiatique, comme l'astrophysique, ne représentent que 3 % du fonds tous niveaux confondus. Néanmoins, la curiosité et les attentes du public ne s'arrêtent pas forcément aux sciences bien médiatisées et d'autres domaines pourraient lui être rendus plus accessibles.

La botanique et la zoologie (3,14 % et 3 %) sont trop peu représentées par rapport à une production éditoriale forte dans ces disciplines, et de l'attrait de la vulgarisation dans ces secteurs.

²⁴Tableaux complets en annexe 1.

Les disciplines de la **classe 600** concernées, comportent 760 volumes répartis en 69,74 % d'ouvrages de base, 12,5 % d'ouvrages de références, 14,61 % d'ouvrages spécialisés, 3,16 % d'ouvrages de vulgarisation.

L'essentiel du fonds est constitué par les ouvrages de médecine 66,45 % de la classe 600, soit 64,52 % des ouvrages de base et 92 % des ouvrages spécialisés.

On peut remarquer que peu d'ouvrages en histoire des techniques sont proposés au public (2,24 %), de même, ceux qui traitent des aspects technologiques et industriels sont sous représentés.

Les applications techniques des matières fondamentales étudiées dans la classe précédente (500) atteignent une proportion de 24,08 %, dont 19,87% d'ouvrages de base.

L'ensemble de ce fonds scientifique représente 3 % de la documentation scientifique existant à la bibliothèque Sainte-Geneviève : la médecine classée sous la lettre T en magasin, fournit 1,5 % du fonds en libre-accès, et les sciences et techniques, sous la lettre V 4,5 % (la lettre S n'est plus utilisée de nos jours) Ainsi constitué à 78 % d'ouvrages de base, il s'adresse à un public spécifique : les étudiants de classes préparatoires, et des premier et deuxième cycles universitaires, essentiellement pour les sciences pures.

Cette collection de base, nécessaire à l'initiation des étudiants, ne permet pas de montrer la diversité des documents disponibles dans ces domaines à la bibliothèque. Elle est notamment insuffisante pour satisfaire la demande en ouvrages spécialisés, nécessaire à des études approfondies, ou la curiosité des lecteurs de formation non scientifique qui souhaiteraient acquérir des connaissances élémentaires, prendre connaissance des réflexions et de l'état de la recherche scientifique.

Les documents en langues étrangères

Ils sont peu représentés et peu représentatifs de l'édition scientifique étrangère. Ce sont surtout des ouvrages de référence, des dictionnaires. Dans le domaine des sciences pures, ce sont 1 % des ouvrages en rayons et 5 % dans le domaine des sciences appliquées.

Actualité du fonds

L'essentiel des ouvrages a été édité entre 1983 et 1989.

Plus de 50 % du fonds est antérieur à 1989, ce qui correspond à la période de réflexion et de mise en place du libre-accès, sur des critères de sélection assez pragmatiques, qui visaient à réduire l'attente des documents lors des opérations de prêt à des lecteurs essentiellement étudiants.

En 1990-1991, un accroissement existe et constitue aujourd'hui 23 % du fonds. Il devient très faible en 1992-93 (moins de 5 %).

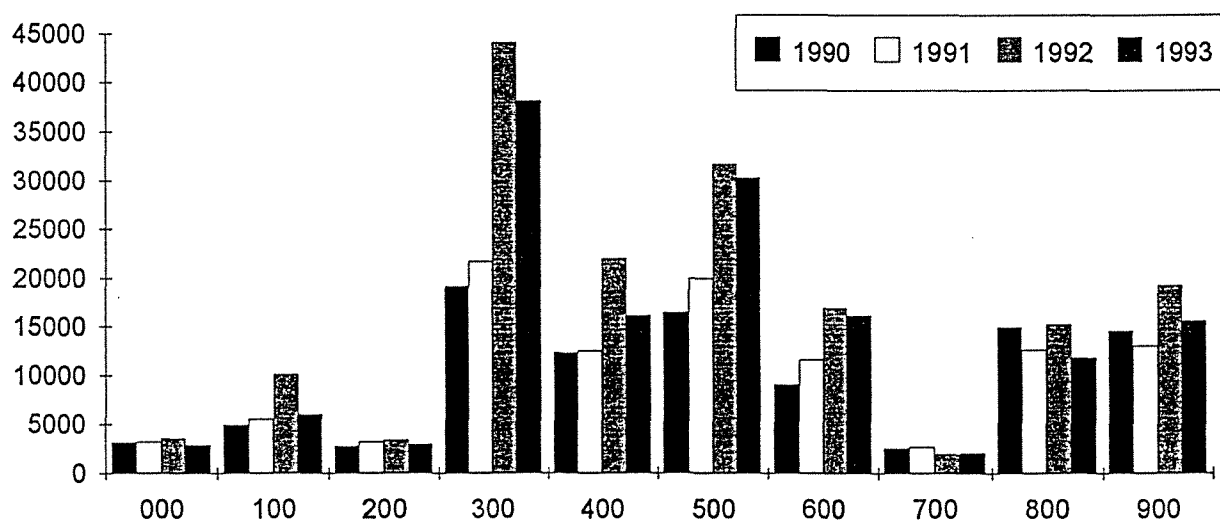
La plupart des ouvrages de références sont antérieurs à 1982.

Ces chiffres nous font constater que le fonds en libre-accès a connu une phase de mise en place, de réflexion et de sélection importante. Il a actuellement besoin d'une revalorisation et nécessite de toute façon une mise à jour permanente, puisque son objectif de départ était de suivre les programmes d'enseignement. D'autre part, le domaine étudié est un secteur où les idées sont en constante évolution et il est essentiel de les faire partager au lecteur.

Les statistiques de consultation d'ouvrages en libre-accès

Elles montrent à l'évidence le succès rencontré par les ouvrages proposés au choix direct sur les rayons. (Les statistiques ci-dessous, ne prennent en compte que les ouvrages consultés en salle de lecture, et pour 1993, correspondent à la période janvier-septembre).

Evolution des consultations en libre-accès



La baisse globale constatée de la communication des ouvrages en magasins se trouve atténuée par les statistiques de consultation du libre-accès. Les ouvrages scientifiques sont plus consultés en libre-accès que demandés par bulletin.

| | Consultations libre accès | Communications bulletin |
|-------|---------------------------|-------------------------|
| 1992 | 88% | 12% |
| 1993* | 89% | 11% |

*statistiques de janvier à septembre 1993

Malgré une remontée sensible des prêts par bulletin sur l'ensemble des domaines, la consultation du fonds scientifique en libre-accès connaît un succès croissant. La place des ouvrages scientifiques consultés dans cette bibliothèque est relativement importante. Ils représentent une moyenne annuelle de 29 % des consultations en libre-accès, en 1992, et 32 % en 1993 (période janvier-septembre). Nous remarquons aussi qu'en neuf mois de consultation en 1993, elles atteignent presque le nombre de celles de 1992.

Le taux de rotation des ouvrages scientifiques en libre-accès est élevé : un ouvrage est en moyenne consulté plus de 20 fois. Ce taux élevé traduit une sollicitation fréquente du fonds, une demande forte par rapport à l'offre.

La moyenne de consultation journalière pour les classes 500 et 600, est de 160 ouvrages, alors que la moyenne des communications par bulletin est d'environ 30 ouvrages. D'une manière générale, et pour l'ensemble du fonds, on estime que le nombre de volumes demandés en magasin est de 2 par lecteur, et qu'une entrée sur six aboutit à une demande.

Néanmoins, le succès croissant du fonds en accès direct pose le problème de connaître le public et ses besoins. Il démontre ainsi un usage important du fonds scientifique, et l'importance et la nécessité d'un fonds actualisé.

Cette méthode d'évaluation du fonds aura permis de mettre globalement en relief les manques, (par exemple, savoir quelles disciplines ne sont pas proposées en libre-accès), mais aussi les points forts. La réponse immédiate aux demandes d'ouvrages de base est bien traduite par la progression ascendante des consultations. L'offre suscitant la demande, la mise à disposition directe d'un fonds d'ouvrages et la possibilité de consultation immédiate, permettent des recherches et une approche de la documentation différente, en complément de l'utilisation du catalogue. Première vision que le lecteur a de la bibliothèque, le fonds en libre-accès devrait être le lieu où le lecteur "éclaircit ses idées", quel que soit le domaine qui l'intéresse, ce qui suppose que chaque spécialité puisse être représentée sur les rayons.

3.3. L'ENQUETE SUR LES ATTENTES DES LECTEURS

3.3.1 Objectifs de l'enquête

Un des objectifs de l'enquête consiste à connaître la (les) attente(s) du public, sachant qu'un public est hétérogène et multiple : Identifier les besoins des lecteurs, en prenant en compte tous les types de demandes (y compris des demandes qui peuvent sembler marginales ou isolées), de façon, à améliorer l'adéquation de la documentation proposée (étudiée chap. 3.2.) et des besoins des lecteurs.

"L'évaluation en bibliothéconomie... procède d'une démarche dont les fondements reposent sur une triple contrainte : celle de répondre du mieux possible aux besoins de l'environnement d'une part ; celle de tirer le meilleur rendement des ressources dont on sait qu'elles sont toujours comptées, et enfin de disposer d'outils et moyens spécifiques d'aide à la décision."²⁵ Pour être efficace et répondre aux besoins de ses usagers, une bibliothèque doit avoir parfaitement identifié leurs besoins.

Plusieurs enquêtes sur le public ont été faites à la bibliothèque Sainte-Geneviève, dont l'intérêt a été de situer ce public et l'activité de la bibliothèque sur un plan plus général.

Dans le cas de notre recherche, nous avons souhaité, en accord avec le directeur de l'établissement, cerner les pratiques des lecteurs dans le domaine scientifique et pouvoir préciser des demandes qui ne s'expriment pas habituellement.

Un autre point de vue a été envisagé : qui est le public qui fréquente la bibliothèque à cette période de l'année (fin d'été) ? Comment se repère-t-il dans la documentation qui lui est offerte ?

Méthodologie

Pour des raisons inhérentes aux dates du stage, l'enquête s'est déroulée pendant la période estivale. Un certain nombre de réserves ont été émises précédemment. Rappelons que la bibliothèque n'est pas au sommet de son activité pendant cette période, et qu'une partie du public habituel n'a pas repris ses activités universitaires ou son travail.

La première partie du stage ayant servi à affiner et tester le questionnaire, celui-ci a été distribué entre le 23 et le 31 août 1993.

²⁵ Ducasse, Roland, L'évaluation de la demande. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1987, n°136.

Après examen des statistiques de fréquentation et du taux de remplissage de la salle, nous avons choisi de procéder à la distribution entre 13 heures et 16 heures chaque jour : 13 heures correspondant à une arrivée massive des lecteurs, 16 heures à une pointe du taux de remplissage (les horaires d'été étant 13 h - 19 h).

Mode de distribution

Le questionnaire -auto-administré- a été remis aux lecteurs qui avaient choisi ou cherché des livres (que leur recherche soit fructueuse ou non) sur les rayons en libre-accès des classes 500 et 600, et aux lecteurs qui avaient demandé des ouvrages par bulletin classés sous les cotes T, V, S (domaine scientifique du fonds en magasin), de façon à cibler au plus près le public auquel s'intéressait notre étude. N'est pas considéré, dans ce cas, le public qui ne consulte aucun document de la bibliothèque (estimé à 10 % dans une précédente enquête) et qui devrait faire l'objet d'une autre étude. Il aurait été intéressant de s'interroger sur les motivations de ces "non-emprunteurs", au delà de motifs pragmatiques de fréquentation.

Le questionnaire *(voir annexe 2)*

Le questionnaire a été élaboré en fonction des objectifs de départ en choisissant une évolution des questions du général au particulier (1. Fonds en libre-accès - 2. Fonds scientifique en libre-accès - 3. Modalités d'accès aux documents). Il est volontairement court pour pouvoir être rempli assez rapidement par les lecteurs et ne pas lasser l'enquêté. En effet, la solution d'administration retenue présente le risque de faire baisser le taux de réponse de la part des enquêtés, du fait d'un nombre de retours moindres.

Il a été testé en juillet auprès d'une vingtaine de lecteurs. Nous avons surtout considéré leurs réactions face aux questions qui ont pu se révéler imprécises, voire trop restrictives et difficilement exploitables par la suite, aux ambiguïtés, à l'usage du vocabulaire en essayant d'éviter un vocabulaire trop technique. Nous avons aussi vérifié l'exhaustivité des réponses proposées aux questions fermées. Les questionnaires ont été soumis aux lecteurs pour le test comme ils l'ont été pour l'enquête définitive.

Certaines questions ont été reformulées, d'autres introduites sur la base de ce test.

A partir des questions concernant l'identification du public, nous avons voulu nous démarquer des critères retenus à l'inscription par la Bibliothèque Sainte-Geneviève et essayer de les affiner, notamment pour le public non étudiant.

Des questions ont été laissées ouvertes pour pouvoir recenser critiques et suggestions. Il est insuffisant de mesurer la satisfaction ou l'insatisfaction si

l'on ne connaît pas le motif, même si le personnel a pu identifier des mécontentements et des dysfonctionnements.

Le traitement des données

Sur 170 questionnaires distribués, 100 ont été remplis par les enquêtés, soit un taux de retour de 59 %.

Chaque questionnaire a été examiné et certains, incomplets, ont été éliminés, ramenant à 94 le nombre de questionnaires exploitables.

Nous n'avons aucun outil informatique à notre disposition pour assurer le traitement des données.

3.3.3 Résultats de l'enquête²⁶

Le public

Le public de la bibliothèque Sainte-Geneviève

La bibliothèque Sainte-Geneviève s'est dotée de moyens qui lui permettent de bien connaître une partie de son public. L'informatisation de l'inscription des lecteurs, couplée avec le système de gestion des places, fournit des statistiques précises sur la répartition des lecteurs par catégories, par cycle d'études, par université, par domaine d'intérêt, ainsi que sur la fréquentation.

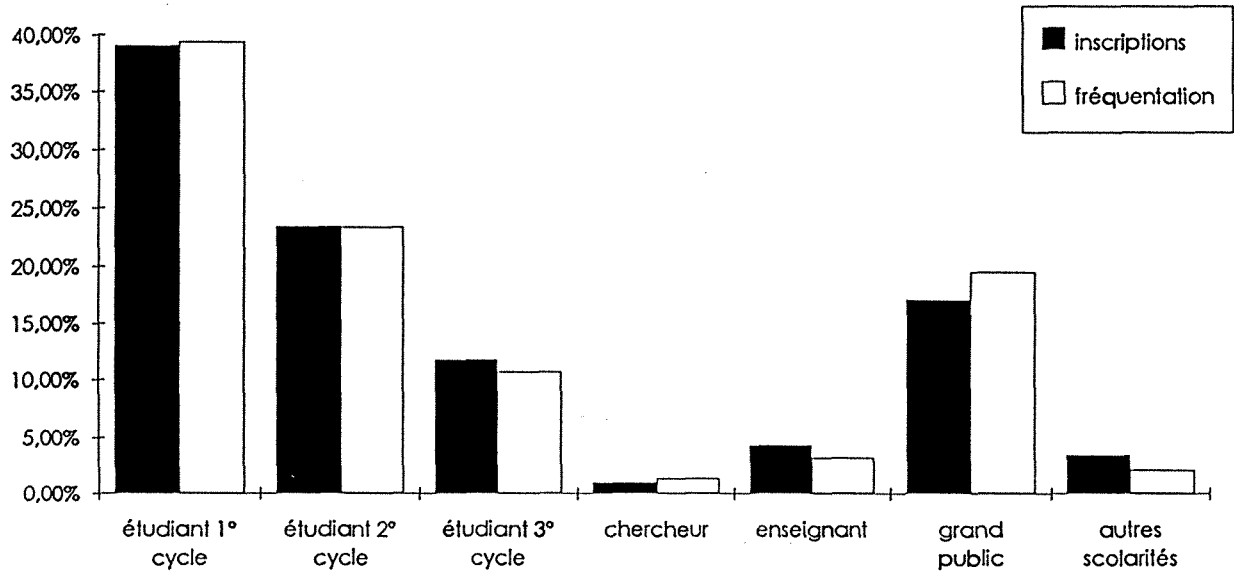
Néanmoins, il subsiste quelque difficulté à définir certaines catégories de lecteurs : enseignants, chercheurs, autres lecteurs. Ces catégories imprécises ne reflètent pas la diversité des usagers, notamment dans la catégorie autres lecteurs, ce qui explique le choix de demander la profession à la question 4.2. La bibliothèque Sainte-Geneviève n'utilise pas de classification par catégorie socioprofessionnelle lors des inscriptions. (Des modifications vont être apportées prochainement sur les formulaires d'inscriptions, faisant entrer cette notion).

Deux enquêtes réalisées en 1988 et 1991 se sont attachées à savoir quel est le profil du public qui fréquente la bibliothèque. Elles n'ont pas été faites à la même période, mais pourront nous servir de point de comparaison.

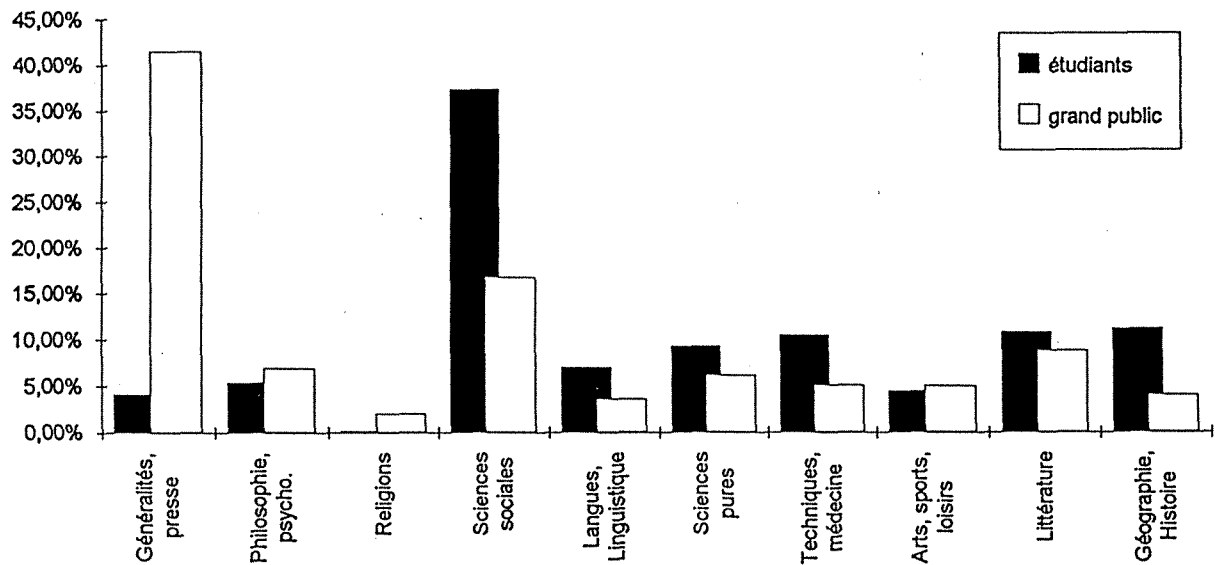
En 1992, le public inscrit à la bibliothèque Sainte-Geneviève se compose à près de 77,5 % d'étudiants des premier au troisième cycles. Le grand public représente 17,5 % des inscrits. Les chercheurs et enseignants, 5,5 %, sont marginaux parmi l'ensemble du public.

²⁶ Voir tableau des résultats, annexe 3

Inscriptions et fréquentation à la bibliothèque Sainte-Geneviève, année 1992



Inscriptions 1992 par disciplines



Le taux de fréquentation correspondant à chaque catégorie est de 76 % pour les étudiants, 19,5 % pour le grand public, 5 % pour les chercheurs et enseignants. La fréquentation donne une idée plus précise de l'usage de la bibliothèque que les inscriptions. (Voir le graphique "Inscriptions et fréquentations à la bibliothèque Sainte-Geneviève, année 1992")

Les étudiants sont inscrits en majorité dans les disciplines des sciences humaines (39 %), et en sciences sociales (37 %). Les scientifiques, qui nous intéressent, représentent 20 % du lectorat étudiant²⁷, et 11% du grand public, soit 18,5 % de l'ensemble des lecteurs inscrits intéressés par les sciences. (Voir le graphique "Inscriptions 1992 par disciplines")

Du 16 au 31 août 1993, les lecteurs inscrits dans les disciplines scientifiques ont représenté 28 % des entrées, soit 2306 entrées sur 8223 (moyenne journalière : 164 sur 587). Par comparaison, en 1991, ces lecteurs qui forment 19,4 % des inscrits ont représenté 25,5 % des entrées.

Le public scientifique représente une petite partie des inscriptions, par contre, il fréquente beaucoup la bibliothèque. Nous pouvons en déduire que c'est un public très demandeur. Cette constante est observée depuis plusieurs années.

Le public enquêté

Nous avons noté une forte prédominance masculine : 70 % d'hommes pour 30 % de femmes. En majorité, les lecteurs sont jeunes : 81 % entre 18 et 25 ans, 16 % entre 25 et 35 ans, 3 % entre 35 et 55 ans. 94 % d'entre eux sont étudiants et 6 % seulement ont une activité à part entière et ce sont des hommes.

L'enquête de 1988 signalait déjà la bibliothèque Sainte-Geneviève comme majoritairement fréquentée par des hommes, alors qu'elle reçoit beaucoup d'étudiants de Paris IV dont les bibliothèques universitaires sont plutôt fréquentées par des femmes.

Jean-François Barbier-Bouvet²⁸ explique, comparant la situation de la B.P.I. avec celle des bibliothèques municipales (B.P.I. : 58,5 % d'hommes, 40,5 % de femmes - B.M. 38 % d'hommes, 62 % de femmes), que ce qui justifie la différence de fréquentation serait lié à l'aspect "approvisionnement" effectué par les femmes qui peuvent généralement emprunter pour tous

²⁷ Sur la région Ile-de-France, les statistiques de 1988-1989 évaluent à 36,5 % le nombre d'étudiants en sciences, médecine, pharmacie et chirurgie dentaire *Atlas de la France universitaire*, sous la direction de Armand Frémont, Robert Hénin, Jacques Joly- Paris : La Documentation française, 1992.

²⁸ Barbier-Bouvet, Jean-François et Poulain, Martine. *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou*. Paris : La Documentation française, 1986.

les membres d'une famille dans les bibliothèques municipales, alors que l'utilisateur de la B.P.I. est le seul bénéficiaire direct des ouvrages qu'il a sélectionnés. De la même façon le lecteur de la bibliothèque Sainte-Geneviève ne peut consulter les ouvrages que pour lui-même, puisque la bibliothèque ne prête pas à domicile.

Qui sont ces étudiants ?

| |
|--|
| 40 % sont inscrits en 1 ^{er} cycle (23 %) et classes préparatoires (17 %) |
| 15 % ont le niveau licence |
| 18 % ont le niveau maîtrise |
| 18 % sont en 3 ^{ème} cycle |
| 9 % n'ont pas répondu |

Par comparaison avec les statistiques d'inscription en sciences pures et appliquées, nous pouvons constater une plus forte proportion de deuxième cycle 33 % (licence + maîtrise) contre 13 % des inscriptions et 18 % de troisième cycle contre 14 % des inscriptions.

Nous observons par ces résultats ponctuels un taux de fréquentation plus grand des deuxième et troisième cycles scientifiques à cette période de l'année (fréquentation du 16 au 31 août, sur l'ensemble des disciplines : 1^{er} cycle, 39 %, 2^{ème} cycle 27 %, 3^{ème} cycle, 13 %).

Disciplines

Les disciplines d'études représentées dans la population étudiante interrogée sont fortement scientifiques, ce qui n'est pas surprenant compte tenu du mode de distribution du questionnaire : mathématiques, physiques, médecine et biologie pour les plus importantes, mais sont cités également les domaines de la sociologie, histoire, littérature, psychologie, philosophie, épistémologie, économie et gestion.

Dès à présent, nous pouvons remarquer que le fonds scientifique présente un intérêt dans le cadre de formations diverses et nous ramène à une notion de pluridisciplinarité (tant pour les études que pour un fonds de bibliothèque).

Le public actif

Le public actif qui a répondu à notre enquête, appartient aux classes moyennes et supérieures, et est essentiellement parisien. Les statistiques d'inscriptions à la bibliothèque n'apportent pas assez de précisions pour connaître la part des différentes catégories socioprofessionnelles qui la fréquentent. Nous savons que 11 % des inscrits dans la catégorie "autres

lecteurs" affirment s'intéresser aux domaines scientifiques²⁹. Cette évaluation révèle une imprécision due à la présence de la catégorie "généralités" (41 % des lecteurs) et une limitation des choix, puisque les propositions de disciplines sont celles des classes Dewey.

Quel est le rayonnement de la bibliothèque Sainte-Geneviève ?

Universités d'origine

Les étudiants enquêtés sont à plus de 90 % inscrits dans les universités et grandes écoles parisiennes ; 4 % viennent des universités d'Ile-de-France hors Paris et proche banlieue, et 3 % d'universités étrangères.

Pour une grande majorité, ils poursuivent leurs études dans les universités de Paris VI, 48 % ; Paris I, 11 % ; Paris VII, 9 % ; Paris XI, 6 % ; alors que les statistiques d'inscriptions 1992 à la bibliothèque Sainte-Geneviève les répartissent de la façon suivante : Paris I, 14 % ; Paris VI, 4 % ; Paris VII, 4 % ; Paris IX, 2 %, et que leur fréquentation en 1992 s'élevait à : Paris I, 17 % ; Paris VI, 8 % ; Paris VII, 4 % ; Paris XI, 2 %.

Ces écarts peuvent s'expliquer par la fermeture des bibliothèques universitaires en période d'été et nous constatons une fréquentation plus importante à cette période.

Lieu d'habitation

Pris dans son ensemble, le public enquêté habite Paris intra-muros à 54 % (avec une prédominance pour les arrondissements limitrophes 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}), à 38 % la banlieue (départements 77-78-91-92-93-94-95) avec une prédominance pour le département des Hauts-de-Seine (92).

Le rayonnement géographique de la bibliothèque Sainte-Geneviève nous apparaît, dans cette période, limité à Paris et sa région, la part des provinciaux n'atteignant que 3 %.

Les étudiants étrangers ont donné une adresse en France et n'apparaissent pas au titre de leur pays. Dans les statistiques d'inscriptions, les étrangers composent 21 % du public, mais combien résident effectivement à l'étranger ?

Et dans ces conditions, quel est le véritable rayonnement de la bibliothèque Sainte-Geneviève hors de nos frontières ?

²⁹Jusqu'à présent, le formulaire d'inscription comportait pour les catégories "étudiants" et "autres lecteurs", une rubrique où ils indiquaient leurs domaines d'étude pour les étudiants, ou leurs centres d'intérêts pour les autres lecteurs. Ces rubriques étaient libellées suivant la dénomination des classes de la classification Dewey. Elles seront modifiées, pour comporter des catégories socio-professionnelles, à la rentrée 1993.

Fréquentation d'autres bibliothèques

70 % des lecteurs enquêtés fréquentent une autre bibliothèque, ou plusieurs. Parmi eux, 63 % sont inscrits dans une bibliothèque publique, près de leur domicile, 3 % fréquentent la Bibliothèque Nationale, 75 % sont inscrits dans une bibliothèque universitaire. Les statistiques officielles³⁰ estiment à 55 % le nombre des étudiants inscrits dans une bibliothèque universitaire, laissant supposer que la fréquentation est plus importante en raison du libre-accès aux collections qui ne nécessite pas d'inscription, alors qu'il faut nécessairement être inscrit pour consulter à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

La fréquentation, souvent conjointe des bibliothèques universitaires et bibliothèques publiques, peut démontrer une complémentarité entre ces deux types de bibliothèques et montrer la place de l'aspect loisirs, y compris dans la population étudiante.

Le libre-accès et les attentes du public

Usages du libre-accès

Question 1.1. Quel usage du fonds en libre-accès est-il fait par les lecteurs interrogés ?

Cette question peut se confondre avec des pratiques globales de la bibliothèque. Le lecteur différencie-t-il dans ses usages les deux modes d'accès aux documents (libre-accès et demandes par bulletins)? Comment cette question a-t-elle été comprise ?

Le public consulte les ouvrages du libre-accès pour :

| | |
|--|------|
| - études | 91 % |
| - besoin professionnel | 11 % |
| - répondre à des questions et préoccupations ponctuelles | 9 % |
| - curiosité personnelle | 23 % |
| - autres (applications pratiques, loisirs, fabrication) | 3 % |

La lecture studieuse arrive en première position et cela semble logique du fait du nombre d'étudiants interrogés, mais elle n'est pas leur seul usage puisqu'elle est suivie par la consultation par curiosité personnelle qui ne relève d'aucune finalité immédiate ou contrainte. Cet aspect a bien été différencié par les lecteurs dans la catégorie laissée libre où ils ont explicité les motifs de leur recherche (par exemple : applications pratiques). Il

³⁰ *Atlas de la France universitaire*. Op. cit.

pourrait également être rapproché de la catégorie "répondre à des questions et préoccupations ponctuelles".

Les réponses multiples des étudiants tendraient à montrer qu'ils ne consultent pas le fonds seulement pour étudier (cf. Questions 2.1 et 2.3).

Le nombre de réponses liées au besoin professionnel semble en inadéquation avec le nombre de lecteurs en activité (6 %), d'autant que peu d'étudiants ont signalé une activité "alimentaire".

Question 1.2. Dans quels domaines consultez-vous des ouvrages ?

Plusieurs réponses étaient possibles. Nous avons relevé un fort intérêt pour le domaine scientifique, mais aussi la mention de la philosophie, l'histoire, la littérature et la sociologie, montrant par l'expression de ces centres d'intérêt une démarche encyclopédique. Les domaines consultés calquent assez bien les disciplines étudiées, mais n'en sont pas l'exclusivité et laissent une place pour des intérêts plus personnels.

Usages du fonds scientifique en libre-accès

Question 2.2 Quels secteurs des sciences vous intéressent plus particulièrement ?

Les centres d'intérêts marquants couvrent les domaines des mathématiques (48 %), de la physique (45 %), de la médecine (19 %), de la biologie (17 %), de la chimie (10 %), des techniques (10 %), et s'expriment dans une diversité de sujets précis : topologie, algèbre, géométrie, statistiques, physique quantique, physique mécanique, chirurgie dentaire, biochimie..., liés à des programmes d'études, avec une prédominance en mathématiques et physique. D'autres sujets exprimés sont parfois le fait d'un lecteur, apparaissant de façon plus marginale : cristallographie, astronomie (loisirs), paléontologie animale, oenologie, textile... montrant la diversité des demandes du public à prendre en compte.

Questions 2.1 : Vous consultez des ouvrages scientifiques ? et

2.3 : Qu'aimeriez-vous trouver dans le fonds scientifique en libre-accès ?

Le traitement conjoint de ces deux questions fermées (une question ouverte a été réservée plus loin) permet d'établir la comparaison entre la consultation réelle et les attentes des lecteurs.

Compte tenu du mode de distribution du questionnaire, nous ne pouvons pas être surpris que 97 % des lecteurs consultent des ouvrages scientifiques en libre-accès. 3 % n'utilisent pas le libre-accès, mais n'ont pas exprimé les raisons de cette absence d'utilisation.

| Ils consultent : | | Ils aimeraient trouver : | |
|-------------------------------|---------|--------------------------|------|
| - ouvrages de base | 77 % | " " | 68 % |
| - ouvrages de référence | 35 % | " " | 33 % |
| - ouvrages de vulgarisation | 10 % * | " " | 29 % |
| - ouvrages spécialisés | 40 % ** | " " | 46 % |
| - autres (annales, exercices) | 12 % | " " | 10 % |
| | | Périodiques | 45 % |

Les taux de consultation sont à rapprocher du contenu du fonds :

* peu de vulgarisation dans le fonds scientifique : 4 %

** surtout en médecine.

L'attente des lecteurs ne se limite pas aux ouvrages de base qui leur sont proposés.

En nous référant à l'enquête réalisée par Le Monde et la Mission "lecture étudiante" de la direction de la programmation et du développement universitaire (D.P.D.U.) du Ministère de l'Education Nationale³¹, nous savons que la pratique de lecture des étudiants est très utilitaire : ces derniers donnent une priorité aux cours, notes et recommandations des enseignants dans le but de réussir leurs examens, et ne recherchent pas d'autre type de documentation. L'influence des enseignants est purement scolaire et les bibliothèques qu'ils fréquentent "n'apparaissent pas comme des prescripteurs de lecture". On observe une modification de comportement à partir du niveau de la maîtrise où la documentation est mieux utilisée et maîtrisée.

Ils laissent, dans notre enquête, apparaître des désirs de lecture qui ne se limitent pas strictement à leur domaine d'étude, et n'ont pas un objectif purement universitaire.

Par une étude plus détaillée des résultats, on se rend compte que la demande d'ouvrages spécialisés est plus forte chez les étudiants du troisième cycle, mais quelle place doit-on réserver à ces ouvrages dans un espace en libre-accès, sachant qu'il doit pouvoir satisfaire plusieurs publics et offrir une ouverture, un début de connaissance d'un domaine ?

La demande de périodiques en libre-accès est importante. Pour des raisons de place, la bibliothèque les a exclus du prêt direct. Il n'existe pas d'information sur leur présence à la bibliothèque (hormis le catalogue), leur modalité de consultation, le contenu des derniers numéros, de revues de sommaires ou de dépouillement. Cet état de fait est préjudiciable à l'équilibre de la documentation, compte tenu de l'importance de l'information scientifique qui transite par les périodiques.

La demande d'ouvrages de vulgarisation, plus forte auprès des étudiants de licence, baisse chez les étudiants en maîtrise, pour renaître au niveau du troisième cycle. Elle est, ici, un reflet de l'interdisciplinarité : attente

³¹ Le monde éducation - campus, janvier 1993.

d'étudiants de troisième cycle, de candidats à l'agrégation qui ont besoin de prendre connaissance d'une discipline sans passer par l'apprentissage de base et dont les travaux de recherche font référence au domaine des sciences, sans pour autant s'inscrire dans ce champ scientifique.

Les ouvrages de référence sont plus souvent consultés par les étudiants en maîtrise et troisième cycle.

La diversification des demandes pourrait être la conséquence de la dimension encyclopédique de la bibliothèque, complétée par une mise à disposition directe d'ouvrages de toutes les disciplines, et un encouragement à la pluridisciplinarité.

Assez curieusement, il n'y a pas de demandes pour d'autres supports que l'écrit, et les nouvelles technologies ne sont pas évoquées dans la rubrique "autres" qui signale des demandes d'annales ou d'exercices.

Le compte-rendu des études sur l'utilisation qui est faite des autres médias à la B.P.I. par exemple, laisse supposer que c'est l'offre qui suscite l'usage et la demande.

le choix des documents

Question 2.4. Choix des ouvrages en libre-accès.

Les lecteurs trouvent le fonds :

| | |
|---------------------|------|
| - bien choisi | 65 % |
| - facile d'accès | 14 % |
| - difficile d'accès | 9 % |
| - sans avis | 13 % |

Les lecteurs qui trouvent le fonds difficile d'accès sont souvent issus des formations littéraires et accompagnent cet avis d'une demande d'ouvrages de vulgarisation.

Question 2.5 Demandes de mise en libre-accès d'autres ouvrages et question 2.8 Livres en langues étrangères.

Un certain nombre de titres précis font référence à des ouvrages de base, ou à des traités, qui ne sont pas en libre-accès mais sont possédés par la bibliothèque.

Les mêmes titres ont été demandés plusieurs fois, démontrant par là, la nécessité de les mettre directement à disposition sur les rayons, voire d'en avoir plusieurs exemplaires. Ce qui répondrait également à une exigence des lecteurs gênés par l'unicité des titres (cf. Question 2.9).

Pour certaines demandes d'ouvrages déjà en libre-accès (ou disponibles dans la salle de bibliographie), il est flagrant que les outils de recherches (catalogues, CD-Rom), ne sont pas consultés (cf. Question 3.1). D'autre part, les demandes reflètent une attente de renouvellement et de réactualisation du fonds (annales de l'année en cours).

Les périodiques, qui sont demandés à 40 %, sont précisés : périodiques de vulgarisation (par exemple, Science et Vie). La Revue de Mathématiques Spéciales, référence pour tous les candidats aux concours de grandes écoles est citée plusieurs fois. Une demande de périodiques spécialisés apparaît en même temps (ex : Journal of american society of chemistry...).

Certains des domaines demandés ne sont pas représentés dans le libre-accès, comme par exemple l'industrie textile, la reconnaissance des plantes au moyen de photos, des ouvrages sur les champignons ou sur les plantes transgénétiques.

Des éditeurs sont cités. Ce sont souvent des maisons d'éditions spécialisées implantées aux environs de la bibliothèque Sainte-Geneviève. La bibliothèque est en mesure de proposer leur production, sélectionnée et conservée en magasins. Peut-être pouvons-nous voir ici un effet de l'impact des vitrines de nouveautés sur la demande.

Nous avons relevé une forte demande d'ouvrages d'histoire des sciences, sur les relations sciences et société, sur l'impact de la recherche sur la vie quotidienne, de collections de vulgarisation comme "Points-sciences", à côté d'ouvrages spécialisés en médecine, mathématiques, chirurgie dentaire... Les demandes correspondent aussi à certaines lacunes constatées dans le fonds lors de son évaluation (géométrie, économétrie, flores,...).

La question 2.8 a été au départ mal formulée, mais il semble qu'elle ait malgré tout été comprise dans le sens : "en quelle langue consulteriez-vous des ouvrages?", bien que nous puissions attribuer les réponses négatives (67 %) à la très faible quantité d'ouvrages en langue étrangère proposés en accès direct.

Néanmoins, seuls ceux qui ont répondu oui à 31 % ont proposé des langues où l'anglais prédomine, suivi de l'allemand. D'autres langues sont citées une fois : espagnol, hébreux, italien, latin (pour les livres anciens).

Une grande partie de l'édition scientifique étant en langue anglaise, comment les lecteurs pourraient-ils s'informer ? Pour l'instant, il y a trop peu d'offres en langues étrangères sur les rayons, et la demande est minoritaire.

Question 2.6. Trouvez-vous tous les ouvrages qui vous sont nécessaires? et question 2.7 Complétez-vous votre choix par les demandes par bulletins?

Le taux de satisfaction des propositions du fonds en libre-accès est très faible : 67 % disent ne pas trouver tous les ouvrages qui leur sont nécessaires, 29 % s'estiment satisfaits.

Paradoxalement, le choix n'est pas forcément complété par la consultation d'ouvrages en magasins :

Sur le total des lecteurs :

| | |
|------|----------------------------------|
| 48 % | ne complètent jamais leur choix, |
| 24 % | quelquefois |
| 24 % | souvent. |

Les insatisfaits (67%) disent, eux, compléter :

| | |
|-------------|------|
| jamais | 41 % |
| quelquefois | 27 % |
| souvent | 29 % |

L'attitude qui consiste à se satisfaire de l'offre apparente pose le problème de l'information sur les services et de l'offre générale de la bibliothèque.

La série des questions 3. qui abordent l'usage des modes d'accès aux documents complétera ces informations.

Le point de vue des lecteurs sur le choix d'ouvrages en libre-accès

Question 2.9 Avis sur le fonds scientifique en libre-accès.

Le dépouillement de cette question ouverte met plus en relief les défauts de la bibliothèque que ses qualités.

L'avis porté par le public sur le fonds en libre-accès met en évidence les limites du choix. Trop peu de livres sont proposés, en trop peu d'exemplaires (un seul).

L'unicité des titres proposés pose problème si l'ouvrage est nécessaire à plusieurs personnes et se trouve immobilisé toute la journée (le reclassement se fait le matin avant l'ouverture et à certains moments de la journée).

Le choix est jugé "pas assez récent", voire "dépassé". Le public émet là une critique de la bibliothèque sur sa capacité à acquérir des livres nouveaux, à renouveler le fonds, même si par ailleurs, il le trouve bien choisi (voir question 2.4). Il en attend le renouvellement, à l'exception d'une lectrice américaine préparant un doctorat de philosophie et médecine qui le juge trop "contemporain". Le libre-accès ne propose pas les ouvrages nécessaires à la recherche. Peut-être y a-t-il derrière cette remarque une absence d'information sur la possibilité offerte par le fonds en magasin.

Nombre de lecteurs souhaiteraient plus d'ouvrages spécialisés, notamment en mathématiques (fonds généralement jugé faible), en physique et en médecine. Ces demandes émanent des étudiants souvent du niveau maîtrise, mais les premier cycles attendent aussi du fonds qu'il mette à leur disposition d'autres documents que des annales et des manuels, même si la demande persiste.

Ils souhaitent trouver des ouvrages de scientifiques célèbres, mais aussi des études sur ces scientifiques, des ouvrages de vulgarisation et de réflexion sur la science, et des périodiques de vulgarisation.

Un reproche fréquent est l'orientation premier cycle de la sélection : "Pas assez de traités ou d'ouvrages de référence vraiment sérieux en physique fondamentale et en mathématique. Ce secteur est trop orienté 1^{er} cycle" (étudiant maîtrise physique fondamentale).

Le fonds est jugé "mal classé" : les lecteurs semblent avoir du mal à trouver leurs documents. En dehors des déclassements intempestifs, les lecteurs qui rangent eux-mêmes leurs livres malgré les consignes, et des déplacements dus à l'usage et au processus de choix, il semblerait qu'il y ait une incompréhension de la classification Dewey. C'est la réflexion que nous inspire la remarque de ce lecteur :

"Mal classé : nécessité d'un classement par genre plus précis, nécessité d'un classement par niveau" (étudiant 1^{er} cycle MASS).

L'utilisation d'une classification élaborée par des professionnels pour eux-mêmes n'est pas évidente pour le lecteur. Le corollaire de la mise en espace du fonds est la mise en oeuvre de dispositifs d'information, d'une signalisation.

Le classement proposé n'est pas celui attendu par le lecteur qui aimerait trouver au même endroit les documents correspondant à sa filière d'étude. La classification Dewey lui demande un effort de recherche qu'il ne maîtrise pas ou n'a pas appris à maîtriser.

L'accès aux documents

Question 3.1 Quels sont les modes de recherche privilégiés par les lecteurs :

Recherches sur fiches :

| | | | | | |
|-----|------|-----|------|--------------|-----|
| oui | 41 % | non | 54 % | sans réponse | 5 % |
|-----|------|-----|------|--------------|-----|



| | |
|------------------|------|
| Recherche auteur | 55 % |
| Recherche sujets | 55 % |

Recherches sur CD-Rom :

| | | | | | |
|-----|------|-----|------|--------------|------|
| oui | 53 % | non | 37 % | sans réponse | 10 % |
|-----|------|-----|------|--------------|------|



| | |
|-------------------------|------|
| Recherche auteur | 56 % |
| Recherche mots-clés | 62 % |
| Recherche mots du titre | 42 % |
| Recherche titre | 46 % |

Recherches sur les rayons :

| | | | | | |
|-----|------|-----|------|--------------|-----|
| oui | 83 % | non | 12 % | sans réponse | 4 % |
|-----|------|-----|------|--------------|-----|

Aide du bibliothécaire :

| | |
|--------------|------|
| souvent | 2 % |
| quelquefois | 29 % |
| jamais | 65 % |
| sans réponse | 4 % |

Les lecteurs privilégient dans l'ordre, l'accès direct aux rayons, puis la recherche sur CD-Rom, la recherche dans les fichiers "papiers" ; le recours au bibliothécaire étant peu fréquent.

Il est normal que le public enquêté fasse son choix à 83 % sur les rayons. C'est là qu'a été distribuée la majorité des questionnaires. Mais l'accès aux rayons n'interdit pas le recours à d'autres moyens pour faciliter, compléter l'accès aux documents, pour s'orienter dans la masse documentaire. Deux possibilités s'offrent alors : les catalogues et les bibliothécaires.

Les 12 % qui répondent qu'ils ne cherchent pas sur les rayons, utilisent d'abord les fichiers et le CD-Rom, et ont tous "quelquefois" recours à l'aide du bibliothécaire. Ce sont des lecteurs en activité, ou des étudiants en maîtrise et 3^{ème} cycle. Ce résultat est à mettre en relation avec les avis donnés à la question 2.9, et la composition du fonds.

Les lecteurs ont peu souvent recours aux bibliothécaires (sauf des étudiants de 3^{ème} cycle et des actifs), puisque 65 % d'entre eux ne leur demandent pas de renseignements, alors que deux bibliothécaires sont en permanence dans les salles ouvertes au public, que ce soit pour répondre à des demandes matérielles, d'orientation dans les lieux, ou aux demandes d'information documentaire.

Nous avons vu précédemment que 67 % des lecteurs disent ne pas trouver les documents qu'ils recherchent en libre-accès et que 48 % ne complètent pas leur recherche.

Pourquoi n'y a-t-il pas de recours au bibliothécaire ? M. Poulain et J.F. Barbier-Bouvet³² analysent ce comportement en établissant des logiques de la non-demande :

- **médiation sans objet** : le lecteur sait ce qu'il cherche et où cela se trouve. Il n'a donc pas besoin du bibliothécaire.

- le **point aveugle** : ou comment définir ses besoins ?
 - . Soit le lecteur ne voit qu'une partie des ressources qu'offre la bibliothèque, conclut : "ils ne l'ont pas", et ne formule pas de questions auprès du bibliothécaire.

- . Soit le lecteur a trouvé et suppose qu'il n'y a rien d'autre pour compléter ce qu'il cherchait et ne ressent pas de manque.

D'autres formes de non-demande liées à l'attitude sociale et aux relations entre public et professionnels ont été repérées :

- l'attitude de **dominé culturel** : l'image du bibliothécaire est celle du savoir et du pouvoir.

- l'attitude de **domination culturelle** : le lecteur est convaincu de savoir mieux que le bibliothécaire.

- l'attitude d'**autonomie délibérée** : façon de parvenir par ses propres moyens à l'information, sans avoir recours au professionnel, quel que soit le chemin emprunté.

Les lecteurs qui poursuivent leurs recherches privilégient les catalogues comme moyens d'accès à l'information, que ce soit le catalogue sur CD-Rom ou le catalogue sur fiches, avec une prédominance du CD-Rom Quartier Latin, ce qui sous-entend que leur recherche est incomplète s'ils se limitent à ce support, puisqu'il ne recense que les publications postérieures à 1970, et qu'il accuse un décalage dû au délai d'édition des nouveaux disques (tous les 2 mois).

Cependant, le recours aux catalogues peut paraître limité par rapport à l'usage qui en est fait dans d'autres bibliothèques. La bibliothèque universitaire de Nanterre annonce un taux d'utilisation de 82 % pour le

³² *Publics à l'oeuvre*. Op. cit.

fichier auteurs, de 79 % pour le fichier matières, avec un fonds à 70 % en libre-accès³³.

Cette sous-utilisation pose le problème de la formation et de l'information des lecteurs.

Dix-neuf postes de lecture sont à leur disposition pour consulter le CD-Rom. L'observation que nous avons pu faire auprès du public, lors de la distribution du questionnaire, nous a permis de constater que le mode d'emploi de ces instruments de recherche n'était pas toujours connu. A cette occasion, et lors de permanence aux postes de renseignements, nous avons pu noter que les lecteurs connaissaient mal les services complémentaires au libre-accès (modes de recherches possibles sur le CD-Rom, communication d'ouvrages par bulletins...), alors que, lors de l'enquête de 1991 déjà citée, les trois-quarts des lecteurs considèrent que la recherche sur fiches-papiers ou sur CD-Rom ne nécessite pas d'aide extérieure.

Le recours au bibliothécaire étant accessoire, le public passe souvent par l'auto-formation. La formation des étudiants entre eux est également assez fréquente.

Nous avons confronté les réponses concernant les clés d'accès pour la recherche sur CD-Rom avec les statistiques d'utilisation des postes de lectures réservés au public (pourcentage moyen obtenu à partir de relevés statistiques de janvier à septembre 1993).

| Clés de recherche | Statistiques de consultation | Réponses des enquêtés |
|-------------------|------------------------------|-----------------------|
| Auteur | 52% | 56% |
| Mots-clés | 25% | 62% |
| Mots du titre | 12% | 42% |
| Titre exact | 12% | 46% |

La distorsion importante entre les réponses et les statistiques d'utilisation laisse penser que les termes ne sont pas bien compris, et que leur usage n'est pas intégré. Ce qui peut s'expliquer par le fait que si l'écran d'aide existe bien, il ne peut être appelé qu'avant le début d'une recherche, jamais au cours de celle-ci. Il n'y a qu'un écran d'aide, qui n'évolue pas en fonction des étapes de la recherche.

Les choix proposés dans le questionnaire étaient les mêmes que les intitulés des champs du catalogue. Tenter de connaître les modes de recherche

³³ Renoult, Daniel et Safavi, Geneviève. Le public de la bibliothèque universitaire de Paris X-Nanterre en 1986-1987 : une enquête d'évaluation. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1987, n° 136.

des lecteurs avec plus de précision nécessiterait une observation, plutôt qu'un questionnaire auto-administré qui laisse toute liberté à l'enquêté de fausser les réponses.

La recherche par noms d'auteurs reste dans des proportions identiques dans les deux cas . Elle est la plus fréquemment utilisée. Elle est la conséquence du recours aux bibliographies remises aux étudiants par les enseignants et accrédiée la thèse selon laquelle les enseignants sont des prescripteurs.

Il en découle une utilisation partielle des capacités de recherches et par voie de conséquence, une sous-utilisation de la documentation. Plus la masse documentaire est importante, plus elle exige une grande maîtrise de la recherche pour aboutir à un résultat pertinent, et suppose un effort de formation des usagers.

Les raisons de la fréquentation

Question 3.2. Motifs de fréquentation de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Par l'usage qui est fait des services de la bibliothèque, nous venons de voir que le point faible de l'établissement est l'information. Les motivations de fréquentation de la bibliothèque confirment cette conclusion, puisque le public n'accorde que 15 % de satisfaction à l'accueil, et 6 % à l'information. Il est donc lui-même conscient des faiblesses de la bibliothèque, sans pour autant donner des signaux d'alarme aux professionnels qui le reçoivent.

Par contre, il reconnaît comme favorables les conditions d'accès et cite pour 65 % les heures d'ouverture. En ce sens, les bibliothèques universitaires offrent un accès horaire plus dissuasif.

Nous avons vu que le public est surtout parisien et étudiant des universités proches : 41 % citent la proximité.

Les collections sont pour 43 % attractives, ce qui compte tenu de l'encyclopédisme et de la richesse du fonds peut apparaître comme un score faible. Se pose à nouveau le problème de la connaissance de l'offre.

Les autres raisons évoquées se partagent entre le cadre architectural (36 %), les conditions de travail, l'ambiance, le calme, la fraîcheur (nous sommes en été!).

Les facilités d'inscription ou de consultation sont évoquées, mais leur score reste marginal et ne peut pas être intégré à l'analyse, puisque la question n'a pas été posée à tous.

En conclusion...

La conclusion générale que nous pouvons retirer après dépouillement de l'enquête porte essentiellement sur une insuffisance d'information et de relations entre usagers et professionnels. L'exploitation optimale des ressources de la bibliothèque, et plus particulièrement l'usage du libre accès scientifique, passent par une amélioration de services annexes.

Quelles stratégies peut-on développer pour donner un sens à ce fonds? Doit-il être une réponse directe à des programmes d'études universitaires avec la seule volonté de réduire le temps de communication des ouvrages?

Connaissant les limites imposées par le site, quels objectifs est-il raisonnable de fixer au libre-accès à la bibliothèque Sainte-Geneviève?

Est-il envisageable de mettre en place un espace qui reflète l'encyclopédisme de la bibliothèque et l'éventail des niveaux de connaissance que recèle son fonds en s'adressant à un public plus étendu?

4. POUR UN DEVELOPPEMENT DU LIBRE-ACCÈS

Les objectifs antérieurement fixés, ont mis en place un service à destination d'une partie du public : les étudiants des premier et deuxième cycles universitaires. Les deux volets de la mission de la bibliothèque Sainte-Geneviève (lecture publique et bibliothèque universitaire) supposent que tous les publics puissent être satisfaits, du moins diplômé à l'érudit, et que le service soit à la portée de tous, sans pratiquer l'exclusive.

L'étude comparée des résultats de l'évaluation et de l'enquête nous aidera à déterminer les atouts et les faiblesses du service offert.

4.1 RESULTATS COMPARES DE L'ENQUETE ET DE L'EVALUATION DU FONDS

Nous avons vu, au travers de l'évaluation, deux volets déterminant le développement d'une collection : l'état du fonds d'un point de vue qualitatif et quantitatif, et les attentes des lecteurs.

Nous n'avons pas intégré les critères de budget, ni de personnel. Toutefois, il convient de signaler qu'actuellement aucun poste de personnel n'est intégralement affecté au suivi du fonds en libre-accès. Cet état de fait, conséquence du mouvement de personnel, ne devrait pas perdurer.

Nous pouvons, malgré tout, rappeler que le développement des collections de par l'ampleur du travail qu'il nécessite, implique un nombre de responsables d'acquisitions suffisant. Actuellement les choix pour l'accroissement du fonds en libre-accès ne sont pas dissociés des choix pour le fonds général, du moins, en ce qui concerne le libre-accès scientifique.

Forces et faiblesses du fonds scientifique

Mis en place avec l'objectif de s'adresser au public étudiant, le fonds scientifique est essentiellement composé d'ouvrages de base, laissant une place mineure aux ouvrages spécialisés et à la vulgarisation.

En ce sens, il a répondu aux objectifs prédéterminés.

Si la bibliothèque utilise les programmes, souhaitant approcher au mieux les préoccupations universitaires, pour établir ses sélections, ceux-ci ne peuvent pas constituer à eux seuls la base du fonds. Elle doit proposer d'autres documents en élargissant le champ des intérêts du lecteur.

Dans le domaine scientifique, la bibliothèque Sainte-Geneviève n'a pas pour mission de fournir des ouvrages très spécialisés. Elle proposera d'autres possibilités de recherches ou orientera le lecteur vers d'autres services en mesure de répondre à ses attentes.

La bibliothèque doit être en mesure de proposer des ouvrages de références, des traités, des bibliographies. Le problème de leur accès se pose pour ceux qui sont conservés en magasins. Comment le lecteur vit-il leur communication, sachant qu'il ne peut emprunter que cinq livres à la fois, et que ce type de documents peut comporter plusieurs volumes que l'on ne consulte pas forcément de façon intégrale. Pour ceux qui sont en libre-accès dans la salle de bibliographie, quelle connaissance le lecteur a-t-il de leur accessibilité?

Le classement des documents selon la classification Dewey a permis que soient révélées assez rapidement les lacunes : soit des disciplines ne sont pas représentées sur les rayonnages, soit elles sont sous représentées. Dans les deux cas, cela occasionne une gêne pour le lecteur qui peut supposer que la bibliothèque n'a pas de documents dans ces secteurs. Le caractère incitatif du libre-accès tel que nous l'avons défini, la liberté d'examiner les documents qui est donnée au lecteur, ne peuvent pleinement remplir leurs fonctions que si l'offre de lecture est suffisante, cohérente, équilibrée. L'absence de documents peut aussi être le reflet d'une production éditoriale plus pauvre dans certains domaines, ce qui entrave la volonté encyclopédique de la bibliothèque.

Les lacunes relevées au cours de l'évaluation des fonds sont en corrélation avec les besoins des lecteurs.

Certains centres d'intérêts annoncés dans l'enquête mettent l'accent sur des domaines peu couverts par le libre-accès (par exemple l'industrie textile, la cristallographie, l'oenologie, l'économétrie...). Thèmes marginaux, ils doivent pouvoir être pris en considération, dans la mesure où ils peuvent s'inscrire dans le cadre de la politique d'acquisition.

Un cahier de suggestions, ouvert au début de 1992, recueille les demandes des lecteurs en vue de mieux cibler leurs besoins pour le fonds en libre-accès. Concernant le domaine scientifique, les demandes des lecteurs se recoupent avec celles de l'enquête. Ils signalent des ouvrages qui leur font défaut en mathématiques, (ceux, par exemple écrits sous la direction de J. Dieudonné), en physique, médecine, botanique (où ils signalent une insuffisance de flores) et zoologie. Ils citent aussi des secteurs qu'ils jugent peu représentés, tels la sylviculture, l'horticulture.

Le libre-accès doit pouvoir proposer des niveaux de documents différents selon qu'il s'agit de la discipline principale étudiée par un scientifique ou un aspect des sciences pour un non-spécialiste, de façon à mieux répondre à un large éventail de public.

Si les lecteurs disent peu consulter les ouvrages de vulgarisation scientifique, pratique justifiée par leur faible représentation dans le fonds, ils aimeraient en trouver davantage à leur disposition. Cette demande n'est pas si marginale qu'elle ne puisse être prise en compte.

L'actualisation du fonds pose le problème du maintien de la cohérence du choix de départ. En impulsant un mouvement de renouvellement plus rapide des fonds, c'est une nouvelle orientation pour le libre-accès qui peut se concevoir comme un reflet du dynamisme des acquisitions de la bibliothèque, et leur mise en valeur. L'essentiel du fonds a été constitué en 1989-1990, et n'a connu que des ajouts successifs. La dérive latente, en l'absence de personnel, d'une politique d'acquisition et d'objectifs clairement redéfinis, est de voir s'accumuler des manuels et exercices, parce que leur sélection dans la masse de la production éditoriale est aisée.

Cependant, l'âge des ouvrages examinés, déterminé par le temps écoulé depuis leur publication, n'en définit pas forcément l'obsolescence. L'actualisation passe aussi par le contenu : un manuel qui n'a plus de rapport avec le programme est considéré comme périmé, de même qu'un ouvrage pour lequel l'état de la recherche a évolué.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne doivent plus être communicables, puisque la bibliothèque a vocation de conservation mais ils doivent être remplacés, sur les rayons en libre-accès, par de nouvelles éditions.

Quant à la demande de périodiques, elle met fortement en relief l'absence d'une salle de consultation. La lecture d'un périodique ne se fait pas seulement dans un but de recherche et dans le cadre d'un travail rétrospectif. La mise à disposition de numéros récents répondrait à la préoccupation des lecteurs d'obtenir une information rapide sur l'actualité scientifique, souci important dans cette discipline.

Les limites imposées par la disponibilité de rayonnages devraient aider à la réactualisation, en stimulant une révision continue des fonds.

Un fonds régulièrement remis à jour, incite à la consultation et à la découverte.

La vérification des attentes du public, comparée avec l'objectif initial, nous amène à un champ de réflexions et de propositions à faire autour du fonds scientifique, qui concerne d'une part le choix des ouvrages proposés, mais aussi la communication entre le personnel et les usagers.

4.2 LA RELATION D'INFORMATION

A la lumière des statistiques de consultation, le libre-accès semble être une menace pour l'utilisation du fonds en magasins. Deux catégories de publics se côtoient, dont l'un se contente trop souvent de ce qu'il trouve sur les rayons et n'approfondit pas sa recherche.

La faible utilisation des catalogues (cf. résultats de l'enquête, annexe 3), laisse supposer que les lecteurs ne les connaissent pas et n'ont pas les

moyens de leurs recherches ni de l'utilisation des différents services mis à leur disposition.

La mise en libre-accès, même si elle est l'occasion de laisser son autonomie au lecteur, ne dispense pas la bibliothèque de l'aider dans son orientation. Cet aspect s'intègre dans la communication générale de la bibliothèque, et en est indissociable. Le libre-accès suppose, pour son efficacité, un certain nombre de moyens annexes mis en oeuvre. Ces moyens s'avèrent d'autant plus importants que dans le cas présent, les ouvrages en accès direct ne représentent qu'une faible partie émergée du fonds. L'utilisation de cette sélection ne peut se concevoir qu'accompagnée d'une solide information, faute de quoi, le libre-accès ne pourrait être considéré que comme un service de plus, sans démontrer son efficacité.

4.2.1 Trouver une cohérence aux documents remis aux lecteurs

Nous avons vu, précédemment, qu'il existe une demande des lecteurs en matière de guide, d'information. Ils ressentent donc cette lacune dans leur utilisation de la bibliothèque. Aucun document n'étant remis à l'inscription, le lecteur entre dans la salle de lecture sans savoir ce qu'il va y trouver, ni comment il va pouvoir s'orienter.

Cependant, plusieurs documents existent et peuvent lui être remis, sur sa demande. Ces documents présentent plusieurs défauts : les informations sont morcelées et ne présentent pas une vue synthétique des services offerts.

Concernant le libre-accès, les explications sont insuffisantes, voire inexistantes : il n'y a pas d'explications de la classification Dewey utilisée pour le classement des ouvrages sur les rayons. Il existe seulement une liste des classes.

Ces documents, souvent mal reproduits, n'ont pas d'unité graphique. Ils ne donnent pas une image dynamique de la bibliothèque.

La borne d'information placée à l'entrée, au rez-de-chaussée de la bibliothèque est le support qui pourrait fournir la meilleure synthèse d'informations. Elle a le défaut d'être fixe, unique, et n'est pas relayée par un support papier.

Le vocabulaire utilisé n'est pas toujours à la portée d'un public non-initié. Par exemple, que comprend-il du terme "usuel" qui précède la cote qu'il va relever sur le CD-Rom Quartier Latin? Se souvient-il, s'il a lu la borne d'information, qu'il doit aller chercher ses livres lui-même dans l'espace en libre-accès?

La réflexion devrait porter sur la cohérence des supports d'information et aboutir à la réalisation d'un guide qui puisse servir de préalable à l'utilisation

de la bibliothèque, et d'aide-mémoire aux lecteurs pour l'utilisation générale de la bibliothèque, d'autant plus que l'on sait qu'une grande majorité d'entre eux viennent moins de cinq fois par an.

Une édition soignée, identifiable comme émanant de la bibliothèque Sainte-Geneviève, peut être facilement et largement diffusée.

Cette réflexion se place sur le plan général des services de la bibliothèque, mais elle inclut le libre-accès qui ne peut fonctionner que comme une des approches possibles de la documentation. L'offre documentaire ne peut être limitée à ce service, il doit être un tremplin pour mieux exploiter la richesse d'un fonds trop souvent ignoré.

4.2.2 Hiérarchiser la signalisation

En complément d'un guide que l'utilisateur peut conserver, la signalisation doit lui servir à se repérer dans l'espace.

Rien n'indique au lecteur qui pénètre dans la salle de lecture où il va trouver de l'information, des renseignements, vers où se diriger pour ses recherches, tant l'espace peut être perçu comme multiple et confus.

Le point de renseignement "le centre" n'est pas identifié comme tel. C'est pourtant le premier contact possible avec les bibliothécaires, après l'inscription. C'est à partir de ce point que le personnel doit orienter le lecteur, lui expliquer ce qu'il va trouver dans la salle,... à condition que ce lecteur ose franchir l'obstacle de l'estrade vers le bureau de renseignements.

L'accès des ouvrages en libre-accès n'est pas évident au premier abord, du fait d'une signalisation peu lisible et mal située.

Introduire des renvois

L'espace libre-accès lui-même est un support de signalisation. Il peut aussi contenir des informations sous forme de renvois vers d'autres accès aux documents. Par exemple, la *Revue de Mathématiques Spéciales*, ou l'*Encyclopédie médico-chirurgicale* dont les lecteurs ont demandé la mise en libre-accès, sont actuellement dans un statut intermédiaire d'accès semi-direct, ce qui s'avère en compliquer la consultation pour le lecteur. Comment peut-il savoir qu'il doit les demander au bibliothécaire du "centre"? Compte tenu du nombre de demandes répertoriées par l'enquête, il semble que ce mode de communication ne soit pas connu de tous. Il nous est apparu, d'ailleurs comme un mode de consultation pour initiés. Il serait donc souhaitable de briser ce "privilège", soit en proposant les documents en accès direct, soit en instaurant un mode de renvois qui permette d'informer également tous les lecteurs.

La contrainte imposée par le classement au titre des monuments historiques de la salle de lecture devrait, au lieu d'être un obstacle, être une occasion de réflexion sur la signalisation et l'orientation des usagers.

4.2.3 Le rôle du médiateur

Deux bibliothécaires sont, en permanence, de service auprès du public pendant l'ouverture de la bibliothèque : l'une, au "centre" assure essentiellement l'orientation des lecteurs, l'autre en salle de bibliographie aide l'utilisateur dans ses recherches. C'est essentiellement sur ce dernier que repose la formation des lecteurs, leur apprentissage des outils de recherche.

Soumises à un afflux quotidien important (en moyenne 1500 personnes fréquentent la bibliothèque chaque jour), leur action est assez limitée. Compte tenu du nombre de services, des supports différents, et de l'encyclopédisme de la bibliothèque, leur propre information est-elle suffisante? Et plus généralement, chaque bibliothécaire doit-il tout savoir et être capable de donner tous les renseignements, ou doit-il se spécialiser?

Le personnel, comme le directeur de l'établissement, a conscience de la faiblesse des postes de renseignements et de l'insuffisance de personnel mis à la disposition des usagers. Les moyens disponibles en personnel ne permettent pas d'envisager d'amélioration immédiate, compte-tenu du nombre d'heures d'ouverture et de l'importance de la fréquentation.

L'incohérence des moyens de signalisation renforce le rôle du médiateur dans l'information pratique et élémentaire.

D'une manière générale les demandes de renseignements émises par les usagers ne sont pas répertoriées par les bibliothécaires. Elles pourraient être une aide pour définir leurs attentes, tant sur le plan documentaire, que sur un plan plus pragmatique.

4.2.4 Les instruments de recherche : former et informer

Connaître l'existence des instruments de recherche

L'usage du libre-accès conçu comme la première approche d'un fonds par ailleurs très important, doit être accompagné des possibilités d'ouverture vers le reste de la documentation.

L'amorce d'un approfondissement de la recherche passe par l'utilisation d'instruments que le lecteur doit être en mesure de localiser. Ils existent, mais leur signalisation n'est pas clairement matérialisée. Il n'y a pas, par

exemple, d'informations sur les CD-Rom disponibles³⁴, sur leur contenu, ni d'explications sur leurs modes de recherche.

Or, la connaissance des outils de recherche est un préalable à l'utilisation des différents services : de quoi le lecteur dispose-t-il pour savoir si ce qu'il cherche se trouve en libre-accès, et comment peut-il compléter sa recherche?

Former le lecteur à l'utilisation des instruments de recherche

L'enquête a montré que les instruments de recherche (catalogues, CD-Rom, ...) sont sous-utilisés. Le rôle de la bibliothèque est d'en éclairer l'utilisation.

La formation des lecteurs est inexistante. Une expérience, semble-t-il peu concluante, a été tentée il y a quelques années. La difficulté de toucher un public nombreux (50 000 inscrits), dont les besoins et les attentes sont très variés se répercute sur l'organisation de la formation. Une nouvelle tentative devrait être mise en place à la rentrée 1993 pour l'accueil d'étudiants de Paris III dont la bibliothèque est fermée, et servir de banc d'essai pour une éventuelle reprise de la formation en direction de l'ensemble des publics. Cependant, les expériences d'autres bibliothèques universitaires ont montré que la formation à la recherche documentaire n'est suivie par les étudiants que si elle est intégrée au cursus universitaire. La bibliothèque Sainte-Geneviève, ouverte à toutes les universités ne peut pas ignorer qu'elle a un autre public.

La formation des usagers est tributaire de quelques contraintes. Elle n'est pas rendue facile par la faible fréquentation individuelle : il est alors difficile de communiquer avec des lecteurs qui utilisent les services de façon épisodique.

L'absence de salle isolée des espaces publics oblige à assurer la formation en dehors des horaires d'ouvertures, ou à gêner les lecteurs installés en salle de lecture (de la même façon, les informations ponctuelles sur les procédures de recherche sur les CD-Rom de la salle de lecture peuvent s'avérer dérangeantes, puisqu'il n'y a pas d'isolation phonique).

Mettre en place une formation des lecteurs est un moyen de montrer l'étendue des ressources et des services de la bibliothèque, d'expliquer la mise en oeuvre d'une stratégie de recherche, et donner par là la possibilité d'exploiter le fonds, dont nous avons vu notamment pour le fonds scientifique, que le public utilise peu les ouvrages en magasins en complément du libre-accès.

³⁴ Une liste, présentée en annexe 4, a été éditée, à la suite de ce stage.

Pour mettre en place un dispositif d'information et de signalisation, l'équipe des professionnels doit d'abord prendre conscience des difficultés qu'éprouve le lecteur en arrivant à la bibliothèque Sainte-Geneviève, afin que la réflexion n'en soit pas faussée, et que les outils qui seront proposés aux lecteurs répondent bien à leurs attentes, et leurs soient accessibles.

L'autonomie de l'utilisateur, comportement souhaité avec la mise en libre-accès des documents, passe néanmoins par une phase d'apprentissage. Cet apprentissage, et les supports d'information conjoints sont du ressort du professionnel.

Les moyens envisageables pour parvenir à cette autonomie et à un usage optimal de la documentation (signalisation, information, formation), sont complémentaires entre eux et leur utilisation bien comprise permettrait de dégager du temps pour l'écoute des usagers et un travail qualitativement plus intéressant pour les bibliothécaires.

Consciente des problèmes soulevés par ces lacunes, la bibliothèque est en train de se doter des moyens de la réflexion et de la réalisation de guides, documents d'information pour le lecteur et d'une signalisation en créant un poste de conservateur chargé des relations avec le public.

4.3. PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCÈS

4.3.1 Le développement des collections

Déterminer avec assez de précision une politique de développement documentaire, c'est permettre de prendre les décisions de choix documentaires, compte tenu des objectifs budgétaires et du public à desservir. A quelles règles devra se soumettre le bibliographe pour opérer la sélection des ouvrages? Quelle sera l'orientation de la collection?

L'objectif d'atteindre un meilleur taux de satisfaction des lecteurs, de répondre au plus près de leur attente, doit être soutenu par des critères d'acquisition définis au préalable.

La mise en place d'une politique de développement des collections se justifie face à l'expansion de la masse documentaire proposée, et la nécessité d'exploiter au mieux les ressources dont dispose la bibliothèque en matière d'ouvrages, de crédits et de personnel.

Le plan de développement contribue à la construction d'une collection et permet d'éviter la déviation des objectifs initiaux qui peut se traduire par une accumulation des acquisitions.

Quelle méthode pour une politique de développement des collections ?
L'élément essentiel qui sous-entend la politique d'acquisition est la connaissance des lacunes du fonds. Les forces et faiblesses du fonds sont connues par l'évaluation faite à partir des ressources existantes.

La politique de développement des collections passe aussi par l'apport d'autres bibliothèques. Il n'est pas raisonnable de penser que la bibliothèque Sainte-Geneviève, bibliothèque encyclopédique, puisse répondre à toutes les demandes et notamment celles de la documentation spécialisée. Elle a intérêt à la coopération avec d'autres bibliothèques qui ont ce rôle à remplir.

Mais la mise en oeuvre d'un plan de développement des collections est liée à la quantité de personnel mis à disposition pour cette opération

La politique d'acquisition de la bibliothèque Sainte-Geneviève : la place accordée au libre-accès

La politique documentaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, telle qu'elle a été formalisée dans un document édité dans le cadre du projet d'établissement en 1991, fait référence au fonds encyclopédique et au rôle à la fois public et universitaire de la bibliothèque, qui l'autorisent à accueillir des publics variés (étudiants, universitaires de tous niveaux, et lecteurs non universitaires), et implique qu'elle satisfasse leurs demandes.

Ce document précise également: "*achats ponctuels : achats d'ouvrages de référence, dictionnaires, manuels nécessaires à l'ouverture et au fonctionnement du libre-accès mis en service en novembre 1989*".

Le niveau retenu pour le libre-accès n'est pas mentionné. Nous supposons qu'il est le même que pour l'ensemble du fonds : "*un niveau permettant de satisfaire des études de recherche de niveau deuxième cycle universitaire dans les secteurs des sciences pures, appliquées et la médecine*".

Les niveaux retenus pour le grand public ne sont pas indiqués.

Les achats sont prévus pour limiter les conséquences du retard dû au délai de fourniture des ouvrages acquis par dépôt légal.

La place réservée au libre-accès dans la conception et l'élaboration du fonds est minime et manque de précision. La démarche de consultation et de renouvellement de ce fonds devrait faire l'objet d'une réflexion propre et d'une redéfinition précise des critères d'acquisition, en liaison avec les objectifs nouveaux, guidés par les demandes des usagers.

L'objectif des acquisitions complémentaires

Les acquisitions complémentaires à un fonds existant visent à combler les lacunes déterminées au moyen des divers volets de l'évaluation, et à élargir la sélection en fonction des demandes des usagers.

Ces acquisitions devront se traduire par un rééquilibrage des fonds proposés, puisque l'essentiel de la sélection constituée d'ouvrages de base ne satisfait pas la diversité des publics.

Mise à jour du fonds

A la constitution du fonds, s'ajoute la nécessité de le maintenir à jour, et donc de ne pas laisser s'accumuler des documents inutilisés et inutilisables. Le désherbage fait partie, comme les acquisitions, du développement des collections : l'élimination des documents doit se faire selon des critères préalablement définis, dans le souci de maintenir l'équilibre et la cohérence de la collection.

L'objectif de cette méthode étant de gérer le plus rigoureusement possible les collections et de rationaliser le travail, il introduit l'idée de la réactualisation et la rend attrayante et pertinente pour le lecteur.

De nombreuses études ont été faites dans les pays anglo-saxon où il existe une abondante littérature sur le sujet. Nous retiendrons seulement celle qui a été faite en France par la Bibliothèque Publique d'Information³⁵.

Dans les disciplines scientifiques où la recherche évolue rapidement, le contrôle et le renouvellement des éditions, quelle que soit la catégorie d'ouvrages (spécialisé, de base ou de vulgarisation) devrait s'effectuer régulièrement de façon à éviter de donner une image statique et négative de la sélection.

Les secteurs qui évoluent peu, comme l'histoire des sciences, peuvent être laissés en rayons, par contre les grandes synthèses, les traités sont à revoir à la lumière de l'évolution des connaissances.

4.3.2 Les collections scientifiques dans les bibliothèques

Le rapport 1992 du Conseil Supérieur des Bibliothèques³⁶ a consacré un chapitre aux collections scientifiques des bibliothèques de lecture publique.

Après avoir constaté leur faiblesse, il poursuit : "et nul ne doute aussi que le constat fait pour les bibliothèques de lecture publique ne soit en partie valable pour les collections de centres de documentation et d'information

³⁵Bibliothèque Publique d'Information. *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1991.

³⁶ France. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport du président pour l'année 1992*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1992.

scolaires et pour celles destinées aux étudiants de premier cycle de l'université."

Dans les bibliothèques publiques, la part d'accroissement consacrée aux documents scientifiques est estimée à 7,5 % du total des acquisitions. Les fonds scientifiques sont considérés comme insuffisants par les bibliothécaires, bien qu'ils soient jugés indispensables, voire utiles.

Constat pessimiste, difficilement justifié dans la mesure où il existe une offre du marché éditorial, et une demande du public.

Partant de ce constat, on peut estimer que les bibliothèques ont un rôle à jouer et qu'il y a un vide à combler en matière de propositions à faire au public.

La bibliothèque dans sa vocation publique et éducative est un maillon du processus de communication et doit être en mesure de porter à la connaissance du plus grand nombre, et dans le respect de son niveau culturel, l'état des avancées de la science.

L'édition scientifique

L'édition scientifique connaît depuis dix ans une croissance annuelle constante en nombre de titres (près de 4000 en 1992), contredisant la tendance générale actuelle à la diminution du nombre de titres publiés par l'édition française, et représente, en 1992, 6 % du CA de l'édition. Parallèlement la production en exemplaires amorce une légère baisse. Toutefois, le poids relatif de cette édition est réduit : elle ne représente que 10 % du nombre de titres, le tirage moyen étant autour de 2800 exemplaires par titre³⁷.

Les statistiques du Syndicat National de l'Édition incluent dans ces chiffres les ouvrages destinés à l'enseignement supérieur, à l'usage professionnel, à la recherche, à la formation permanente. Ils se trouvent séparés des encyclopédies et des dictionnaires qui ont une plus grande diffusion.

Michel Béthery³⁸ dans une étude qu'il a menée en 1982-1983, estimait que la vulgarisation scientifique représentait 40 % de l'ensemble de la production scientifique éditoriale, avec un taux allant de 10 à 60 % selon les domaines.

D'une façon générale, l'édition scientifique française se heurte au problème de la langue : pour être reconnus par la communauté scientifique, les chercheurs publient leurs ouvrages en langue anglaise. Ainsi s'explique le très faible nombre d'ouvrages de niveau recherche en français.

³⁷Sources : Édition : moins de livres en 1992, mais un CA en hausse : statistiques du Syndicat National de l'Édition. *Livres-hebdo*, 1993, n° 80.

³⁸Béthery, Michel. Petit précis de vulgarisation : analyse de l'édition de sciences et techniques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 6, p. 538-542.

4.3.3 Propositions pour compléter la collection scientifique en libre-accès

La demande de la bibliothèque Sainte-Geneviève

La durée du stage et le cadre dans lequel s'inscrivait l'étude ne permettaient pas de répondre à la diversité des demandes, et donc de faire des propositions d'acquisitions complémentaires dans tous les domaines et tous les niveaux de documents.

La demande formulée au début du stage par le directeur de la bibliothèque portait surtout sur une sélection complémentaire d'ouvrages de vulgarisation scientifique.

Recentrant le travail d'acquisition autour de cette question, nous avons choisi, malgré les résultats de l'enquête et de l'évaluation, de privilégier le secteur de la vulgarisation. Cependant, cette demande reste en accord avec une partie des résultats obtenus.

La vulgarisation scientifique

Un ouvrage de vulgarisation est caractérisé par la démarche utilisée par l'auteur pour permettre à un profane d'acquérir des connaissances dans un domaine auquel il n'a pas forcément été formé. Il joue là un rôle de médiateur entre le savant et le public en transformant le langage scientifique codé en un langage compris de tous, lui donnant ainsi la possibilité d'accéder à la culture scientifique au sens le plus large : méthodologie, histoire des sciences, impact de la recherche scientifique sur la société.

Les difficultés de la vulgarisation scientifique viennent en partie du milieu scientifique lui-même : "la communauté scientifique n'est pas du tout hostile à la vulgarisation, mais y participer, c'est s'exposer à être observé par les collègues, et il importe que cela soit fait en respectant un certain nombre de critères propres à la communauté scientifique³⁹".

Mise en oeuvre de la sélection

Dans le domaine scientifique, l'état des connaissances est en perpétuelle évolution et nécessite une mise à jour constante, à la fois du fonds et des connaissances du bibliothécaire afin de lui permettre d'agir avec efficacité.

L'espace occupé par la vulgarisation scientifique s'accroît pour répondre à la demande d'un public plus vaste qui se préoccupe de l'évolution des sciences, de leur incidence sur le quotidien, ou d'un étudiant, ou d'un chercheur qui souhaitent s'informer dans un domaine qui n'est pas celui de leur discipline de recherche.

³⁹Caro, Paul. *La vulgarisation scientifique est-elle possible?* Nancy : Presses universitaires de Nancy, 1990. (Les entretiens de Brabois)

Comment repérer les références bibliographiques pertinentes ? Quels outils peuvent aider à faire une sélection en phase avec l'actualité et les préoccupations contemporaines ?

Les sources d'information

L'information scientifique circule plus rapidement à travers les périodiques qu'au moyen des livres. Les périodiques sont parmi les documents primaires les plus importants pour l'information. Ils peuvent être des sources de référence bibliographiques et des sources d'information sur l'état de la science et de la recherche.

L'information peut être recueillie dans des périodiques spécialisés par disciplines, ou dans le cas qui nous intéresse, dans des périodiques de vulgarisation.

Les articles sont rédigés pour un public le plus large possible, dans le but de mettre en relief l'intérêt d'un sujet, montrer les répercussions de la recherche. Ces documents sont des éléments de base pour l'information du bibliothécaire, en même temps qu'une aide à la sélection.

Nous prendrons pour exemple *La Recherche*, revue de vulgarisation scientifique en français. Les articles font la synthèse d'une question donnée, tenant compte des évolutions les plus récentes et sont accompagnées de bibliographies. L'actualité scientifique rend compte des préoccupations actuelles. Une sélection d'ouvrages récents y est analysée. Cette revue s'adresse à la fois aux chercheurs, aux scientifiques et à un public curieux sans formation scientifique.

Les sélections d'ouvrages faites à partir de périodiques d'information de ce type, ne peuvent pas suffire à construire une collection cohérente.

Le choix de livres, au titre des acquisitions courantes ou rétrospectives suppose d'autres outils de travail, dont les plus connus et utilisés sont *Livres-hebdo*, la *Bibliographie nationale française*, les revues d'analyses et de critiques.

Les sources d'information pour l'actualité de la production éditoriale sont essentiellement commerciales : les catalogues d'éditeurs ont l'avantage de la rapidité de l'information. Les salons du livre, où les éditeurs présentent leurs nouveautés sont des occasions de contact et d'information, pour prendre connaissance des publications récentes, y compris de celles qui sont plus ou moins bien diffusées.

Les documents produits par d'autres établissements : bibliographies et catalogues de bibliothèques équivalentes, sont également des supports sur lesquels peut s'appuyer le bibliothécaire.

Dans le cas présent, et compte tenu de l'objectif fixé par la bibliothèque de proposer des ouvrages de vulgarisation scientifique à tous les publics, nous avons procédé à une sélection rétrospective, en tenant compte de

l'attractivité des ouvrages et de leur actualité. Pour cela les revues d'analyse et les périodiques de vulgarisation scientifique serviront de support d'information et de sélection : le repérage et la sélection des ouvrages demandent de porter une attention permanente sur l'activité éditoriale et le développement des sujets de recherche.

Les demandes des lecteurs serviront de "trame". Cependant, elles n'offrent pas assez d'homogénéité pour établir la sélection. Elles aident à combler les lacunes et peuvent permettre de stimuler l'enrichissement du fonds, à repérer les secteurs oubliés ou insuffisamment approvisionnés et que les outils de sélection n'ont pas signalés. Tenir compte des demandes du public ne veut pas dire les accepter toutes (par exemple les demandes qui ont été faites d'ouvrages et de périodiques spécialisés en langues étrangères pourront ne pas être retenues), surtout si elles n'entrent pas dans le cadre de la politique d'acquisition, mais elles doivent faire l'objet d'une réponse par la voie de la réorientation. En respectant la demande du public, la bibliothèque peut structurer une offre près de ses attentes, et en élargissant son choix, satisfaire la curiosité de l'usager. C'est là son rôle de prescripteur que d'enrichir et diversifier les propositions documentaires.

La sélection finale, indicative, a retenu environ 300 ouvrages de vulgarisation, pour lesquels l'effort de choix a été porté vers des domaines demandés par le public, et/ou peu représentés sur les rayons. Ainsi, ont été renforcés des domaines tels que l'astronomie, les sciences de la terre, où l'offre éditoriale est importante.

Des ouvrages de vulgarisation ont été sélectionnés en mathématiques, en physique et en chimie, afin de proposer un choix qui rende ces matières sensibles et accessibles à un autre public que celui des étudiants de ces disciplines.

L'accent a été mis sur l'histoire des sciences, les biographies de scientifiques, les ouvrages de réflexion sur la science et la société, les implications de la science sur l'homme, réflexions qui intéressent un public étendu, au delà des spécialistes.

L'histoire des techniques a été abordée dans le même cadre que l'histoire des sciences.

Des orientations d'acquisitions prenant pour référence un certain nombre de collections de vulgarisation ont également été soumises à la bibliothèque pour permettre d'assurer une continuité des sélections.

L'accroissement du fonds en libre-accès de la bibliothèque Sainte-Geneviève n'est pas forcément dépendant d'acquisitions à titre onéreux. La sélection peut également se faire dans le fonds existant en magasins, particulièrement pour ce qui concerne des ouvrages de référence, les traités qui font autorité dans certains domaines et sans équivalent dans des ouvrages plus récents. De la même façon, les ouvrages de vulgarisation scientifique peuvent être extraits du fonds existant, par simple transfert des magasins vers les rayons en libre-accès.

CONCLUSION

Forte de ses missions publique et universitaire et de son fonds encyclopédique, la bibliothèque Sainte-Geneviève devrait saisir l'opportunité que lui offrent ces missions pour réunir une collection scientifique où peuvent se retrouver côte à côte des ouvrages des premiers et deuxième cycles universitaires et des ouvrages de vulgarisation, favorisant la rencontre de publics différents.

Cette rencontre peut être le facteur d'une dynamique nouvelle, d'animation et de découverte, indissociables de l'accueil et de la formation.

La complémentarité des publics peut conduire à un enrichissement et une meilleure diffusion de la science et de sa vulgarisation, offrant la possibilité à des non-universitaires d'accéder à une documentation spécialisée qu'ils ne trouvent pas toujours dans les bibliothèques publiques.

La bibliothèque a un rôle à jouer dans l'accès à la culture scientifique pour le grand public, et également, même s'il est limité, dans la culture générale étudiante. En dépassant le stade du choix lié au programme, elle accède à un statut de prescripteur de la documentation, d'ouverture et de médiateur entre les disciplines.

La diversité des publics et des pratiques inhérentes au libre-accès démontrent que le libre-accès est un lieu vivant et mouvant. Le choix de ce mode d'accès doit amener à réfléchir préalablement au public que l'on attend et que la bibliothèque est supposée accueillir. En facilitant l'accès aux documents, on autorise l'accès à un public moins spécialiste, mais on offre aussi une commodité de consultation à un public plus spécialisé.

Stimulateur de demandes et de connaissances, il doit pouvoir refléter l'état de l'édition auprès du public, sans pour autant être une image passive de l'offre éditoriale, qui, valorisée par une analyse critique permet de montrer la diversité de ce que peut proposer la bibliothèque, sachant que dans le cas qui nous concerne ce n'est qu'une faible partie de la masse documentaire. Des collections diversifiées et actualisées sont facteur de création de besoins nouveaux.

Un fonds en libre-accès, s'il n'est pas entretenu, accru et actualisé devient rapidement un fonds mort qui ne présente plus d'attrait et d'intérêt pour les usagers. Que devient alors sa justification s'il ne contribue plus à la consultation de documents et n'incite plus à la recherche? Le succès d'une bibliothèque dépend du contenu des fonds documentaires qu'elle met à la disposition des usagers.

Si l'enquête a révélé de nouvelles attentes des lecteurs, elle dévoile aussi une sous-utilisation de l'information documentaire. Un effort en matière d'information et de formation doit accompagner le développement du fonds, afin de donner des pistes de recherche aux usagers, d'éveiller leur curiosité, et de les aider dans le cheminement de leurs recherches.

Dans un proche avenir, une série d'enquêtes est prévue pour mesurer le taux de satisfaction des usagers face aux différents services proposés, dont le libre accès. Une étude sur l'ensemble du fonds en libre-accès permettrait de faire le bilan de son activité après cinq ans de fonctionnement, de le resituer dans le cadre du fonds de la bibliothèque et peut-être lui fixer de nouveaux objectifs, tels qu'ils sont proposés pour la partie scientifique, dans le cadre de cette étude, de façon qu'il réponde avec le plus de pertinence possible aux demandes du public.

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

1 USAGES ET USAGERS

Le libre-accès

Recommandations concernant le traitement des documents acquis et leur mise à la disposition des lecteurs. Ministère de l'Education Nationale, de la jeunesse et des sports, Direction des Bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, 22 juillet 1988.

BARBIER-BOUVET, Jean-François. L'embaras du choix : sociologie du libre-accès en bibliothèque. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 4, p. 294-298.

BETHERY, Annie. Liberté bien ordonnée... : les classifications encyclopédiques revues et corrigées. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 6, p. 450-455.

DAVAINE, Marie et QUEYROUX, Fabienne. Informatisation, accès libre et service public : une expérience à Paris XII. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, t. 38, n° 2, p. 64-71.

DUJOL, Anne. Le clair et l'obscur : usage de la classification à la Bibliothèque Publique d'Information. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 3, p. 232-237.

PARMENTIER, Patrick. Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n° 1, p. 46-51.

POULAIN, Martine. Douceurs et métamorphoses des rencontres : la salle d'actualité de la B.P.I. et ses usagers. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 4, p. 300-304.

ROBINE, Nicole. Relais et barrières : la perception de l'aménagement de l'espace et des classifications par les usagers dans les lieux de prêt et de vente de livres, in *Actes du colloque Lectures et médiations culturelles, Villeurbanne, 1990*. p. 117-125.

SANSEN, Raoul. L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 6, p. 456-466.

VERON, Eliséo. Des livres libres : usages des espaces en libre-accès. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 6, p. 430-443.

VERON, Eliséo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1989.

Le public

Analyse de l'attitude du public de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Nanterre : Conception-ouest, 1991

BARBIER-BOUVET, Jean-François et POULAIN, Martine. *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou*. Paris : La documentation française, 1986. 296 p. ISBN 2-11-00-1622-1

DARTOIS, Claire. Approche de la "relation d'information" dans un centre de documentation. *Documentaliste*, 1991, vol. 28, n° 2, p. 63-66.

D'ELIA, George et WALSH, Sandra. Content, pas content? La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques publiques? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 1, p. 16-25.

Enquête sur les fonds scientifiques dans les bibliothèques publiques : résultats. Montreuil, Rencontres du livre scientifique, 1990. 43 p. ISBN 2-902057-01-6

Enquête sur la formation des bibliothécaires à la gestion et à l'animation des fonds scientifiques et techniques, 1991 : résultats. Montreuil, Rencontres du livre scientifique, 1992. 59 p. ISBN 2-902057-17-2

Etude sur les publics des bibliothèques universitaires et interuniversitaires, année 1988. Nanterre, Conception Ouest, 1988.

FAYET, Sylvie et HEUSSE, Marie-Dominique. Le public étudiant à la bibliothèque inter universitaire de Toulouse. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, t.37, n° 3, p.44-51.

FRAISSE, Emmanuel, dir. *Les étudiants et la lecture*. Paris : Presses universitaires de France, 1993. 262 p. ISBN 2-13-046060-7

HEUSSE, Marie-Dominique. Vous avez la communication : enquête au centre multidisciplinaire de Créteil. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1989, t..34, n° 6, p. 520-524.

LE MAREC, Joëlle. *Dialogue ou labyrinthe? : la consultation des catalogues informatisés par les usagers*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1989, 91 p.

POULAIN, Martine. *Constances et variances : les publics de la Bibliothèque publique d'information, 1982-1989*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1990, 77 p.

ROCHARD, Marie-France. Quelle bibliothèque pour la recherche? : enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'université Claude Bernard - Lyon I. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t.29, n° 1, p. 26-31.

SAFAVI, Geneviève et RENOULT, Daniel. Usages et usagers d'une bibliothèque universitaire : bilan de trois enquêtes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1989, t.34, n° 6, p.514-519.

2 EVALUATION

ABID, M. Abdelaziz. Techniques d'évaluation des ressources documentaires des bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1983, t. 28, n° 1, p. 5-25. Bibliogr.

BISBROUCK, Marie-Françoise. Un tableau de bord à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires français*, 1987, n° 136, p. 39-41.

CORVELLEC, Hervé. Evaluation des performances des bibliothèques : tendances, faiblesses et perspectives. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 35, n°6, p. 356-365 + 52 ref. bibliogr.

DUCASSE, Roland. Evaluer pour évoluer. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1985, t. 30, n° 2, p. 134-137.

DUCASSE, Roland. L'évaluation de la demande. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1987, n° 136, p. 14-16.

France. Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport du président pour l'année 1992*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1992. 118 p. ISSN 1157-360.

LAVERGNE, Philippe de. Gestion par objectifs et bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n°1, p. 6-9.

GAILLARD, Catherine. Tableau de bord à la bibliothèque de l'université de Paris VI. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t.35, n° 4, p. 302-304.

HUSSON, Claude. Statistiques statiques ou évaluation dynamique? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, t.37, n° 2, p. 32-33.

RAMBHUUJUN, Nardeosingh. Le marketing des bibliothèques universitaires : une étude de cas : les usages de la bibliothèque universitaire de Bordeaux, section droit et sciences économiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 1, p. 4-15.

RENOULT, Daniel et SAFAVI, Geneviève. Le public de la bibliothèque universitaire de Paris X - Nanterre en 1986-1987 : une enquête d'évaluation. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1987, n° 136, p. 29-35.

SALAÛN, Jean-Michel. *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1992. 132 p. ISBN 2-7654-0507-7

3 ACQUISITIONS, GESTION ET DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

CANE, Simon. Trafic : le modèle de Morse à la bibliothèque municipale d'Autun. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n°1, p. 26-40

BETTS, Douglas. La gestion des fonds : le fond du problème. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n° 1, p. 10-17.

CURT, Anne. A propos de P.D.C. (Plan de Développement des Collections). *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n°2, p. 154-163

DARTOIS, Claire, NORMAND, Béatrice, RENOU, Agnès. *Acquisitions, gestion et développement des collections en bibliothèque : bibliographie*. Villeurbanne : ENSSIB, 1992. (102 références)

DUVERNOIS, Pierre , JOSEPH, Bernadette et al. . Plans d'acquisition : le Conspectus à l'épreuve dans les bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n°5, p. 372-380.

JOLLY, Claude. La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire : fondements et principes. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, vol. 37, n° 3, p. 8-24.

JOSPIN, Lionel. Une politique pour les bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1989, t. 34, n° 6, p. 494-498.

LARBRE, F. ; DOUCET, E. La gestion des fonds est-elle une science exacte ? *Bulletin des bibliothèques de France*, 1988, t. 33, n° 4, p. 266-275.

MOORE, Nick. Le stock est de taille : la gestion systématique des stocks dans les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 2, p. 130-136.

PALLIER, Denis. Le coût de la documentation : essai de comparaison internationale. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 5, p. 486-492.

SIMONOT, Geneviève. Paris-Texas : analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n°2, p.141-145.

STAM, David H. Collection = collaboration. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1986, t. 31, n° 2, p. 146-153.

Elimination

Bibliothèque Publique d'Information. *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*. Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1991. 62 p.

CERCLE D'ETUDES DES BIBLIOTHECAIRES DES REGIONS AQUITAINE-LANGUEDOC. Congrès (1990, Périgueux). *Eliminer... hasard ou nécessité ?* : journées d'études de Périgueux, 9-10 juin 1990, 75 p. ISBN 2-9505561-0-8

PALLIER, Denis. Conservation, communication, élimination : le problème bibliothéconomique des silos. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1990, t. 51, p. 282-289.

4 L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Edition : moins de livres en 1992, mais un CA en hausse : statistiques du Syndicat National de l'Édition. *Livres-hebdo*, 1993, n° 80, p. 32-33.

L'édition scientifique française : actes du colloque des 6 et 7 février 1991. Paris : Syndicat National de l'Édition, 1992. 359 p.

LAURENT, Patricia. Science, Techniques, Médecine : réorganisation et spécialisation. *Livres hebdo*, 1993, n° 76, p. 49-53.

LAURENT, Patricia. Les nouveaux enjeux de l'édition scientifique. *Livres hebdo*, 1992, n° 23, p. 51-53.

LAURENT, Patricia. L'édition scientifique ajuste ses méthodes. *Livres hebdo*, 1991, n° 22, p. 47-54.

LAURENT, Patricia. L'édition scientifique inaugure son salon. *Livres hebdo*, 1990, n° 21, p. 40-46.

La vulgarisation scientifique

Dossier "La vulgarisation scientifique", in *Préfaces*, 1987, n° 2, p. 73-120.

Numéro spécial : Voyage en vulgarisation scientifique. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 6.

BETHERY, Michel. Petit précis de vulgarisation : analyse de l'édition de sciences et techniques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 6, p. 538-542.

CARO, Paul. *La vulgarisation scientifique est-elle possible ?* Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 1990, 46 p.

CLAVERIE, Jean-Michel. La science telle qu'elle se fait. *Alliage : culture , science, technique*, 1990, n° 5, p. 15-17.

FAYARD, Pierre. Vulgarisation et pensée stratégique. *Alliage : culture, science, technique*, 1990, n° 5, p. 5-10.

FAYARD, Pierre. *La communication scientifique publique : de la vulgarisation à la médiatisation*. Paris : Chronique sociale, 1988, 148 p. Bibliogr. p 145-148.

LASZLO, Pierre. *La vulgarisation scientifique*. Paris : Presses Universitaires de France, 1993. 127 p. Bibliogr. p 121-122. Que-sais-je? ; 2722.

PRACONTAL, Michel de. Raconter la science. *Alliage : culture, science, technique*, 1990, n° 5, p. 11-14.

PRACONTAL, Michel de. Trente-six chandelles pour éclairer le monde, in *L'Année des lettres 1989*. Paris : la Découverte : le Monde, 1989, p. 159-164.

RAICHVARG, Daniel et JACQUES, Jean. *Savants et ignorants : une histoire de la vulgarisation des sciences*. Paris : Seuil, 1991, 290 p. Bibliogr. p. 253-282. (Science exacte). ISBN 2-02-013409-8

ZWICK, Anne. *La bibliothèque municipale : une niche pour la vulgarisation scientifique*. Villeurbanne : ENSSIB, 1992, 93 f

5 METHODOLOGIE DES ENQUETES

GHIGLIONE, Rodolphe, MATALON, Benjamin. *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*. Paris : A. Colin, 1991. 301 p. ISBN 2-200-31046-3

6 LA BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE

Bibliothèque Sainte-Geneviève : les nouveaux bâtiments. Université de Paris, 1961.

La bibliothèque Sainte-Geneviève de jadis à aujourd'hui : exposition organisée à l'occasion du centenaire de son installation dans les bâtiments actuels, 1851-1951. 1951, 72 p.

BOISARD, Geneviève. Le système d'affectation de places à la bibliothèque Sainte-Geneviève : bilan provisoire. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, T. 38, n°2, p. 55-62.

ROUX-FOUILLET, Paul et PETIT, Nicolas. Bibliothèque Sainte-Geneviève : les constructions et leurs adaptations de 1675 à 1985, in *Mélanges Bleton, Jean. Construction et aménagement des bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1986, p. 153-162.

WINTZWEILLER, Marguerite. *La bibliothèque Sainte-Geneviève de jadis à aujourd'hui*. Paris : Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1972, 36 p.

| EVALUATION DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------|--------------------------|-------|---------------------------|-------|-------------------------|-------|-----------------------|-------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|-----------------------------|-----------------|-----|--------|---------|
| DOMAINES DEWEY | NIVEAUX | | | | | | | | DATES DE PUBLICATIONS | | | | | | | | LANGUES DES DOCUMENTS | TOTAL TITRES | | | |
| | OUVRAGES DE BASE | | OUVRAGES DE REFERENCE | | OUVRAGES VULGARISATION | | OUVRAGES SPECIALISES | | 1992 | | 1990 1991 | | 1988 1989 | | 1983 1987 | | | | | 1982 | |
| 500 | 4 | 0,28% | 18 | 1,26% | | 0,00% | | 0,00% | 4 | 0,28% | 6 | 0,42% | 4 | 0,28% | 2 | 0,14% | 6 | 0,42% | 22 | 1,54% | |
| 510 | 512 | 35,78% | 10 | 0,70% | 6 | 0,42% | | 0,00% | 36 | 2,52% | 142 | 9,92% | 153 | 10,69% | 173 | 12,09% | 24 | 1,68% | 528 | 36,90% | |
| 520 | 13 | 0,91% | 8 | 0,56% | 17 | 1,19% | 5 | 0,35% | | 0,00% | 2 | 0,14% | 8 | 0,56% | 23 | 1,61% | 10 | 0,70% | 43 | 3,00% | |
| 530 | 274 | 19,15% | 5 | 0,35% | 15 | 1,05% | 8 | 0,56% | 17 | 1,19% | 85 | 5,94% | 88 | 6,15% | 98 | 6,85% | 14 | 0,98% | 302 | 21,10% | |
| 540 | 132 | 9,22% | 9 | 0,63% | 2 | 0,14% | | 0,00% | 4 | 0,28% | 39 | 2,73% | 31 | 2,17% | 51 | 3,56% | 18 | 1,26% | 143 | 9,99% | |
| 550 | 89 | 6,22% | 10 | 0,70% | 9 | 0,63% | | 0,00% | 2 | 0,14% | 14 | 0,98% | 21 | 1,47% | 17 | 1,19% | 54 | 3,77% | 108 | 7,55% | |
| 560 | 8 | 0,56% | | 0,00% | | 0,00% | 1 | 0,07% | | 0,00% | 2 | 0,14% | 2 | 0,14% | 1 | 0,07% | 4 | 0,28% | 9 | 0,63% | |
| 570 | 147 | 10,27% | 16 | 1,12% | 2 | 0,14% | 3 | 0,21% | 6 | 0,42% | 30 | 2,10% | 48 | 3,35% | 61 | 4,26% | 43 | 3,00% | 188 | 13,14% | |
| 580 | 32 | 2,24% | 13 | 0,91% | | 0,00% | | 0,00% | 1 | 0,07% | 13 | 0,91% | 9 | 0,63% | 10 | 0,70% | 12 | 0,84% | 45 | 3,14% | |
| 590 | 34 | 2,38% | 8 | 0,56% | 1 | 0,07% | | 0,00% | | 0,00% | 4 | 0,28% | 6 | 0,42% | 6 | 0,42% | 27 | 1,89% | 43 | 3,00% | |
| TOTAL | 1245 | 87,00% | 97 | 6,78% | 52 | 3,63% | 17 | 1,19% | 70 | 4,89% | 337 | 23,55% | 370 | 25,86% | 442 | 30,89% | 212 | 14,81% | 17 | 1431 | 100,00% |

| EVALUATION DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------------|--------|--------------------------|--------|---------------------------|-------|-------------------------|--------|-----------------------|-------|--------------|--------|--------------|--------|--------------|--------|-----------------------------|-----------------|-----|--------|---------|
| DOMAINES DEWEY | NIVEAUX | | | | | | | | DATES DE PUBLICATIONS | | | | | | | | LANGUES DES DOCUMENTS | TOTAL TITRES | | | |
| | OUVRAGES DE BASE | | OUVRAGES DE REFERENCE | | OUVRAGES VULGARISATION | | OUVRAGES SPECIALISES | | 1992 | | 1990 1991 | | 1988 1989 | | 1983 1987 | | | | | 1982 | |
| 600 | 7 | 0,92% | 7 | 0,92% | 2 | 0,26% | 1 | 0,13% | | 0,00% | 4 | 0,53% | 2 | 0,26% | 3 | 0,39% | 8 | 1,05% | 17 | 2,24% | |
| 610 | 342 | 45,00% | 45 | 5,92% | 16 | 2,11% | 102 | 13,42% | 16 | 2,11% | 115 | 15,13% | 148 | 19,47% | 171 | 22,50% | 55 | 7,24% | 505 | 66,45% | |
| 620 | 151 | 19,87% | 26 | 3,42% | 3 | 0,39% | 3 | 0,39% | 6 | 0,79% | 27 | 3,55% | 54 | 7,11% | 77 | 10,13% | 19 | 2,50% | 183 | 24,08% | |
| 630 | 13 | 1,71% | 4 | 0,53% | 2 | 0,26% | 3 | 0,39% | | 0,00% | 7 | 0,92% | 6 | 0,79% | 5 | 0,66% | 4 | 0,53% | 22 | 2,89% | |
| 660 | 7 | 0,92% | 7 | 0,92% | | 0,00% | 2 | 0,26% | | 0,00% | 3 | 0,39% | 6 | 0,79% | 1 | 0,13% | 6 | 0,79% | 16 | 2,11% | |
| 670 | 5 | 0,66% | 3 | 0,39% | 1 | 0,13% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | 3 | 0,39% | 3 | 0,39% | 3 | 0,39% | 9 | 1,18% | |
| 680 | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | 0 | 0,00% | |
| 690 | 5 | 0,66% | 3 | 0,39% | | 0,00% | | 0,00% | | 0,00% | 2 | 0,26% | 1 | 0,13% | 1 | 0,13% | 4 | 0,53% | 8 | 1,05% | |
| TOTAL | 530 | 69,74% | 95 | 12,50% | 24 | 3,16% | 111 | 14,61% | 22 | 2,89% | 158 | 20,79% | 220 | 28,95% | 261 | 34,34% | 99 | 13,03% | 39 | 760 | 100,00% |

CLASSIFICATION DECIMALE DE DEWEY - RAPPEL DES DIVISIONS.

500 SCIENCES PURES

510 Mathématiques
520 Astronomie
530 Physique
540 Chimie
550 Sciences de la terre
560 Paléontologie, paléozoologie
570 Sciences de la vie
580 Botanique
590 Zoologie

600 TECHNIQUE

610 Sciences médicales, médecine
620 Art de l'ingénieur
630 Agriculture
640 Economie domestique
650 Gestion
660 Techniques chimiques
670 Fabrication industrielle
680 Fabrication de produits à usage spécifique
690 Bâtiment

BIBLIOTHEQUE SAINTE- GENEVIEVE

ENQUETE SUR L'USAGE DU FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES (cotes 500 et 600 derrière la grille)

1- LE FONDS EN LIBRE-ACCES

1.1 Vous consultez les ouvrages en libre-accès de la bibliothèque pour :

- vos études
- recherche pour un besoin professionnel
- répondre à des questions et préoccupations ponctuelles
- curiosité personnelle
- autres raisons (lesquelles)

1.2 Dans quels domaines consultez-vous des ouvrages ?

2- LE FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES

2.1 Vous consultez des ouvrages scientifiques ? (cotes 500-600)

oui non

Si oui, dans ce domaine vous consultez :

- des ouvrages de base (manuels, cours...)
- des ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires)
- des ouvrages de vulgarisation
- des ouvrages plus spécialisés
- autres

Si non, pourquoi ?

2.2 Quels secteurs des sciences vous intéressent plus particulièrement ?

2.3 Qu'aimeriez-vous trouver dans le fonds scientifique en libre-accès ?

- ouvrages de base (manuels, cours...)
- ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires)
- ouvrages de vulgarisation
- ouvrages spécialisés
- périodiques
- autres

2.4 Pensez-vous que les ouvrages en sciences soient :

- difficiles d'accès (trop spécialisés)
- trop faciles d'accès (trop d'ouvrages de vulgarisation)
- bien choisis

2.5 Quels ouvrages souhaiteriez-vous trouver par exemple (citez des titres ou des collections)?

2.6 Trouvez-vous dans le fonds scientifique en libre-accès tous les ouvrages qui vous sont nécessaires ?

oui non

2.7 Complétez-vous votre choix sur les rayons en libre-accès par les demandes par bulletins (ouvrages en magasins) ?

- souvent
- quelquefois
- jamais

2.8 Consultez-vous des livres en langues étrangères ?

Si oui, lesquelles ?

oui non

2.9 Quelles remarques pouvez-vous formuler sur le secteur scientifique en libre-accès

3- L'ACCES AUX DOCUMENTS

3.1 Pour les 4 questions suivantes,notez dans la case de gauche l'ordre dans lequel vous procédez (numérotez de 1 à 4).

Vous cherchez dans les catalogues sur fiches : oui non
par auteurs
par sujets

Vous consultez le catalogue sur CD ROM : oui non
par auteurs
par mots-clés
par mots du titre
par titre

Vous cherchez directement sur les rayons ? oui non

Vous demandez l'aide du bibliothécaire :
-souvent
-quelquefois
-jamais

3.2 Vous venez à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à cause de :

- sa proximité
- ses collections
- l'accueil
- l'information
- ses heures d'ouvertures
- autres raisons (dites lesquelles)

4- VOUS ETES ? :

Homme Femme
Age 18-25 35-45 55-65
25-35 45-55 + 65

Lieu d'habitation (arrondissement pour Paris, ville, pays)

Vous êtes inscrit ou vous fréquentez une autre bibliothèque? oui non
Laquelle?

4.1 Vous êtes étudiant oui non (*si non passez à la question 4.2*)

niveau

classes préparatoires
1° CYCLE
LICENCE
MAITRISE
3° CYCLE
AUTRE

Dans quelle université êtes-vous inscrit?

Dans quelle discipline? :

4.2 Vous travaillez oui non

Profession :

Lieu de travail :

Niveau d'études :

BEPC
BAC
DEUG/DUT/BTS
LICENCE
MAITRISE
AUTRE

ANNEXE 3
TABLEAUX DES RESULTATS DE L'ENQUETE

1- LE FONDS EN LIBRE-ACCES

1.1. Vous consultez les ouvrages en libre-accès de la bibliothèque pour :

| | en % |
|---|-------|
| Vos études | 91 |
| Recherche pour un besoin professionnel | 11 |
| Répondre à des questions et préoccupations ponctuelles | 9 |
| Curiosité personnelle | 23 |
| Autres raisons | 3 |
| TOTAL (supérieur à 100 % en raison des consultations multiples) | > 100 |

1.2. Dans quels domaines consultez-vous des ouvrages ?

| | en % |
|---|-------|
| Généralités | 3 |
| Philosophie - psychologie | 9 |
| Religion | 0 |
| Sciences sociales | 6 |
| Linguistique-langues | 3 |
| Sciences pures | 64 |
| Sciences appliquées | 27 |
| Arts | 2 |
| Littérature | 4 |
| Histoire-géographie | 7 |
| Sans réponse | 10 |
| TOTAL (supérieur à 100 % en raison des consultations multiples) | > 100 |

2- LE FONDS SCIENTIFIQUE EN LIBRE-ACCES

2.2. Consultez-vous des ouvrages scientifiques ?

| | en % |
|-------|------|
| Oui | 97 |
| Non | 3 |
| TOTAL | 100 |

Si oui, dans ce domaine vous consultez :

| | en % |
|--|------|
| Des ouvrages de base (manuels, cours...) | 84 |
| Des ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires) | 35 |
| Des ouvrages de vulgarisation | 10 |
| Des ouvrages plus spécialisés | 40 |
| Autres | 12 |
| TOTAL | >100 |

2.3. Qu'aimeriez-vous trouver dans le fonds scientifique en libre-accès ?

| | en % |
|---|-------|
| Ouvrages de base (manuels, cours...) | 68 |
| Ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires) | 33 |
| Ouvrages de vulgarisation | 29 |
| Ouvrages spécialisés | 46 |
| Périodiques | 45 |
| Autres | 10 |
| Sans réponse | 3 |
| TOTAL (supérieur à 100 % en raison des consultations multiples) | > 100 |

2.4. Pensez-vous que les ouvrages en sciences soient :

| | en % |
|---|------|
| Difficiles d'accès (trop spécialisés) | 9 |
| Trop faciles d'accès (trop d'ouvrages de vulgarisation) | 14 |
| Bien choisis | 65 |
| Sans réponse | 13 |
| TOTAL | 100 |

2.6. Trouvez-vous dans le fonds scientifique en libre-accès tous les ouvrages qui vous sont nécessaires ?

| | en % |
|--------------|------|
| Oui | 29 |
| Non | 67 |
| Sans réponse | 4 |
| TOTAL | 100 |

2.7. Complétez-vous votre choix sur les rayons en libre-accès par les demandes par bulletins (ouvrages en magasins) ?

| | en % |
|--------------|------|
| Souvent | 24 |
| Quelquefois | 24 |
| Jamais | 48 |
| Sans réponse | 3 |
| TOTAL | 100 |

Sur la base des réponses négatives à la question 2. (soit 67% des lecteurs)

| | en % |
|--------------|------|
| Souvent | 29 |
| Quelquefois | 27 |
| Jamais | 41 |
| Sans réponse | 3 |
| TOTAL | 100 |

2.8 Consultez-vous des livres en langues étrangères ?

| | en % |
|--------------|------|
| Oui | 31 |
| Non | 67 |
| Sans réponse | 2 |
| TOTAL | 100 |

Si oui, lesquelles ? (nombre de réponses entre parenthèses) :

- Anglais (20) - allemand (6) - espagnol (1) - hébreu (1) - italien (1) - latin (1).

3- L'ACCES AUX DOCUMENTS

Vous cherchez dans les catalogues sur fiches :

| | en % |
|--------------|------|
| Oui | 41 |
| Non | 54 |
| Sans réponse | 5 |
| TOTAL | 100 |

Recherches par :

| | en % |
|---|-------|
| Auteurs | 55 |
| Sujets | 55 |
| TOTAL (supérieur à 100 % en raison des consultations multiples) | > 100 |

Plusieurs modalités de recherches sont possibles.

Vous consultez le catalogue sur CD-ROM :

| | en % |
|--------------|------|
| Oui | 53 |
| Non | 37 |
| Sans réponse | 10 |
| TOTAL | 100 |

Recherche par :

| | en % |
|---|-------|
| Auteurs | 56 |
| Par mots-clés | 62 |
| Par mot du titre | 42 |
| Par titre | 46 |
| TOTAL (supérieur à 100 % en raison des consultations multiples) | > 100 |

Vous cherchez directement sur les rayons :

| | en % |
|--------------|------------|
| Oui | 83 |
| Non | 12 |
| Sans réponse | 4 |
| TOTAL | 100 |

Vous demandez l'aide d'une bibliothécaire :

| | en % |
|--------------|------------|
| Souvent | 2 |
| Quelquefois | 29 |
| Jamais | 65 |
| Sans réponse | 4 |
| TOTAL | 100 |

3.. Accès du document

| MOYENS ORDRE | CATALOGUE SUR FICHES | CD-ROM | RAYONS | BIBLIOTHECAIRE |
|-----------------|-------------------------|--------|--------|----------------|
| 1 | 1 | 14 | 42 | 0 |
| 2 | 9 | 16 | 4 | 3 |
| 3 | 14 | 2 | 6 | 10 |
| 4 | 9 | 2 | 2 | 19 |

Sans réponse : 32

3.2. Vous venez à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à cause de :

| | en % |
|---|-----------------|
| Sa proximité | 41 |
| Ses collections | 43 |
| L'accueil | 15 |
| L'information | 6 |
| Ses heures d'ouvertures | 65 |
| Autres raisons dont : | |
| Calme | 28 |
| Architecture et cadre | 36 |
| Ambiance et lieu de travail | 25 |
| Frais | 4 |
| Facilité d'inscription | 2 |
| Facilité de consultations | 2 |
| Bibliothèque habituelle fermée | 2 |
| TOTAL (supérieur à 100 % plusieurs réponses possibles) | > 100 |

4- LES LECTEURS :

| | en % |
|--------------|------------|
| Hommes | 70 |
| Femmes | 30 |
| TOTAL | 100 |

| | | en % |
|-------|-------|------|
| Age | 18-25 | 81 |
| | 25-35 | 16 |
| | 35-45 | 2 |
| | 45-55 | 1 |
| | 55-65 | 0 |
| | + 65 | 0 |
| TOTAL | | 100 |

Lieu d'habitation :

| | | en % |
|--------------|--|------|
| Paris | | 54 |
| Banlieue | | 38 |
| Province | | 3 |
| Sans réponse | | 4 |
| TOTAL | | 100 |

Vous êtes inscrit ou vous fréquentez une autre bibliothèque ?

| | | en % |
|--------------|--|------|
| Oui | | 70 |
| Non | | 17 |
| Sans réponse | | 13 |
| TOTAL | | 100 |

Bibliothèques fréquentées (en nombre) :

| | |
|--|----|
| - B.P.I. | 23 |
| - Bibliothèque de la cité des sciences et de l'industrie. | 6 |
| - Bibliothèques municipales et bibliothèques de la ville de Paris. | 16 |
| - Bibliothèque nationale. | 2 |
| - Bibliothèques universitaires : | |
| . Paris 1 | 7 |
| . Cujas | 7 |
| . Paris 5 | 6 |
| . Paris 6 | 21 |
| . Paris 9 | 1 |
| . Paris 11 | 3 |
| .B. D. I. C. | 1 |
| . Normale sup. | 1 |
| . B. I. U. M. | 3 |

| | en % |
|--------------------------------|-----------|
| 4.1. Vous êtes étudiant | 94 |

Niveau :

| | en % |
|-----------------------|------|
| Classes préparatoires | 19 |
| 1er cycle | 21 |
| Licence | 15 |
| Maîtrise | 18 |
| 3ème cycle | 12 |
| Autre | 6 |
| Sans réponse | 9 |
| TOTAL | 100 |

Universités fréquentées (en nombre) :

| | |
|------------|----|
| Paris 1 | 10 |
| Paris 2 | 3 |
| Paris 3 | 0 |
| Paris 5 | 6 |
| Paris 6 | 43 |
| Paris 7 | 8 |
| Paris 8 | 0 |
| Paris 9 | 1 |
| Paris 10 | 2 |
| Paris 11 | 5 |
| Paris 12 | 1 |
| Versailles | 1 |
| Créteil | 1 |
| Cergy | 1 |
| Bobigny | 1 |

Disciplines :

| | |
|---------------------|------|
| | en % |
| Maths | 23 |
| Médecine | 12 |
| Biologie | 4 |
| Physique | 14 |
| Economie | 14 |
| Sciences humaines | 10 |
| Réponses imprécises | 8 |
| Sans réponse | 1 |
| TOTAL | 100 |

| | |
|----------------------|------|
| | en % |
| 4.1. Vous travaillez | 6 |

Niveau d'études (en nombre) :

| | |
|------------------------|------|
| | en % |
| B.E.P.C. | 0 |
| B.A.C. | 1 |
| D.E.U.G./D.U.T./B.T.S. | 2 |
| Licence | 0 |
| Maîtrise | 1 |
| Autre | 2 |

Profession :

Journaliste, médecin, électronicien, ingénieur, comptable.

Lieu de travail (en nombre) :

| | |
|--------------|---|
| Paris | 3 |
| Armentières | 1 |
| Sans réponse | 2 |

ANNEXE 4
DOCUMENTS REMIS AUX LECTEURS

15 000 OUVRAGES en ACCES LIBRE

SONT MIS A LA DISPOSITION DES LECTEURS DANS LA SALLE DE LECTURE

CES OUVRAGES SONT CLASSES SUR LES RAYONS
SUIVANT LA CLASSIFICATION DEWEY EN DIX GRANDES DIVISIONS.

| | | | |
|-----|---|------------------------------------|-------------------------|
| 000 | - | ENCYCLOPEDIES - INFORMATIQUE _____ | (Etiquette jaune). |
| 100 | - | PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE _____ | (Etiquette bleue). |
| 200 | - | RELIGION _____ | (Etiquette violette). |
| 300 | - | SCIENCES SOCIALES _____ | (Etiquette grise). |
| 400 | - | LANGAGE _____ | (Etiquette verte). |
| 500 | - | SCIENCES PURES _____ | (Etiquette rose). |
| 600 | - | SCIENCES APPLIQUEES _____ | (Etiquette beige). |
| 700 | - | ARTS _____ | (Etiquette rouge). |
| 800 | - | LITTERATURE _____ | (Etiquette bleu clair). |
| 900 | - | GEOGRAPHIE, HISTOIRE _____ | (Etiquette orange). |

APRES CONSULTATION, ces ouvrages doivent être déposés sur les CHARIOTS
pour RECLASSEMENT sur les rayons par les magasiniers.

Ces ouvrages, comme tous les documents de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ne peuvent pas sortir de la salle de lecture. Tout manquement à cette règle entraînera la confiscation de la carte de lecteur :

- La 1ère fois : à titre provisoire, pendant 3 mois.
- En cas de récidive : à titre définitif.

SALLE DE LECTURE
 SALLE DE BIBLIOGRAPHIE
 SALLE DES CATALOGUES

Dgr Qh MF Mm

salle de bibliographie

Escaliers

SALLE DES CATALOGUES

photocopies



guichet

passerelle

magasins

AE - Cs - Co1 - F - Y

Δ [2001 à 2014 (Fo1)
 17010 à 18768 (4°)
 68688 --- fin (8°)

PASSERELLE

800

900

SORTIE

ENTREE

Libre accès

A - B - BB - C - CC - D - E - G
 H - I - K - L - M - O - Q - S
 T - V - Vr - X - Z - θ - Br - Va

distribution souches

imprimante

imprimante

MONTÉ CHARGE

catalogue

automatisé

700

libre accès

Rue Valette



Libre accès

Libre accès

Libre accès

600

500

400

300

200

100

000

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

CD ROM en libre accès à la Bibliothèque

- * QUARTIER LATIN : Catalogue des bibliothèques - Sainte-Geneviève : 211 333 notices
- Cujas : 130 000 notices (environ)
- Sorbonne : 102 000 notices (environ)

- * MYRIADE : catalogue collectif national des publications en série. -éd. 1993

- * CD THESES : catalogue des thèses soutenues en France à partir de 1972 dans toutes les disciplines et à partir de 1983 pour les disciplines de santé. - éd. 1992

- * LISE : catalogue de la Bibliothèque Publique d'Information. - éd. 1992

- * BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANÇAISE : livres et publications officielles reçues par le dépôt légal de la Bibliothèque Nationale à partir de 1970.

- * FRANCIS : base de données du CNRS en sciences humaines, sociales et économiques.
2 CD 1984-1992

| CD ROM FRANCIS : REPARTITION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PAR DOMAINE (1991-1992) | | | |
|--|-------|-----------------------|-------|
| Administration | 8 163 | Gestion | 2 771 |
| Amérique latine | 2 595 | Histoire des sciences | 7 641 |
| Archéologie | 6 678 | Linguistique | 7 058 |
| Droit et informatique | 1 456 | Littérature | 7 832 |
| Economie | 3 162 | Philosophie | 9 302 |
| Economie de l'énergie | 1 786 | Préhistoire | 9 411 |
| Education | 6 791 | Religion | 9 439 |
| Ethnologie | 5 686 | Santé | 6 513 |
| Géographie | 9 592 | Sociologie | 8 565 |

* PASCAL : base de données du CNRS en sciences exactes et appliquées :
5 CD non cumulatifs.

| CD ROM PASCAL : REPARTITION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES PAR DOMAINE | |
|--|--------|
| janvier-mars 1993 | |
| Sciences exactes et techniques communes, sciences de l'information | 6 757 |
| Physique | 31 618 |
| Chimie | 12 640 |
| Sciences appliquées | 27 290 |
| Terre, océan, atmosphère, espace | 14 022 |
| Sciences biologiques fondamentales et appliquées, psychologie | 50 325 |
| Sciences médicales | 71 751 |

Certaines références bibliographiques possèdent deux codes de classement. Le nombre de références classées par code de classement est donc supérieur au total réel.

* KOMPASS FRANCE : répertoire des sociétés françaises. - éd. 1993

* LEXILASER LOIS ET REGLEMENTS : lois et décrets et principaux bulletins officiels. -
1980-1992

* LEXILASER : ARRETS DE LA COUR DE CASSATION : 1984-1992

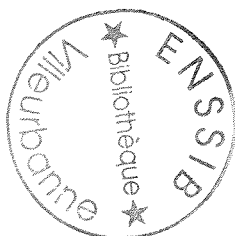
* ENCYCLOPEDIE GROLIER : - éd. 1986

* LE ROBERT ELECTRONIQUE : - éd. 1992

* CETEDOC LIBRARY OF CHRISTIAN LATIN TEXTS : index du corpus christianorum. -
éd. 1992

* CDTHEQUE FRANCOPHONIE : notices d'ouvrages francophones. - éd. 1992 - 24 000
notices

* BOOKS IN PRINT PLUS : catalogue des livres et des périodiques disponibles. - éd. 1991



Septembre 1993